

A large, light brown silhouette of a tree with many branches is centered in the background. The tree's trunk is thick and tapers slightly towards the top. The branches are spread out, creating a wide canopy. The overall style is minimalist and graphic.

DÉFORESTATION IMPORTÉE

ARRÊTONS

DE SCIER

LA BRANCHE !

Comprendre l'empreinte de la France et son association à la déforestation mondiale
via ses importations de matières premières agricoles et forestières

3keel

Ce travail synthétise les principales conclusions de l'analyse de risque de déforestation et de corruption lié aux importations françaises de commodities. Il a été réalisé par le cabinet 3 Keel, et commandité par le WWF France :

RISKY BUSINESS: THE RISK OF CORRUPTION AND FOREST LOSS IN FRANCE'S IMPORTS OF COMMODITIES

Auteurs : Dr Steve Jennings & Merel de Korte (3Keel),
Lisa King & Lénaïc Moniot (WWF France)

Mise en page : Laura François + WWF UK / Clean Canvas

Infographie: QQF

Rapport publié en Novembre 2018

Citation : "Déforestation importée, arrêtons de scier la branche !"
WWF France, 2018

AVANT-PROPOS	04
INTRODUCTION	05
PRINCIPALES CONCLUSIONS	06
INFOGRAPHIE	08
RECOMMANDATIONS	10
SOJA	14
CACAO	18
HUILE DE PALME	20
CAOUTCHOUC NATUREL	22
BOIS	26
PÂTE À PAPIER	30
BŒUF ET CUIR	32
MÉTHODOLOGIE	34
NOTES	38

AVANT-PROPOS POUR MIEUX COMPRENDRE

Afin de faciliter la lecture de ce rapport, nous proposons de clarifier la définition de certains termes clés utilisés, mais qui peuvent cependant recouvrir des réalités plus complexes :

- **Déforestation** : la production des matières premières agricoles et forestières exploite des territoires et peut contribuer à la destruction d'écosystèmes naturels précieux, que ce soit des forêts ou bien des savanes boisées (exemple du Cerrado). L'étude a été pensée afin de prendre en compte, à la fois la perte de forêts (au sens strict), mais aussi des autres écosystèmes moins arborés tels que le Cerrado. Pour cela, nous avons pris en compte la disparition de tout écosystème comprenant au moins 10% de couverture arborée (selon le Global Forest Watch), ce qui dans le rapport sera ensuite désigné sous le terme générique de « déforestation » ;
- **Empreinte** : la France importe des matières premières renouvelables qui mobilisent nécessairement des surfaces (agricoles ou forestières) pour leur production. Dans la suite du rapport, le terme « empreinte » désignera l'ensemble des surfaces nécessaires à la production des matières premières importées par la France. Elle est calculée selon les rendements des différentes matières premières, par pays ;
- **Commodité renouvelable** : matière première agricole ou forestière destinée à être vendue sur le marché. Ses caractéristiques sont la plupart du temps relativement constantes et bien connues des acheteurs. Une grande partie des commodités sont échangées sur les marchés mondiaux. Dans ce rapport, les commodités traitées sont les matières premières suivantes : huile de palme, soja, cacao, boeuf et cuir, bois, pâte à papier et caoutchouc naturel.

GLOSSAIRE

CAT : Certification Assessment Tool (Outil d'évaluation des certifications)	ISCC : International Sustainability & Carbon Certification
CLIP : Consentement Libre Informé et Préalable	IUCN : International Union for the Conservation of Nature (UICN)
EBR : « Equivalent Bois Rond », c'est-à-dire le bois nécessaire pour produire un produit donné	ITUC : International Trade Union Confederation
FAO : Food and Agriculture Organisation	NDPE : No deforestation, no peat, no exploitation
FSC : Forest Stewardship Council	ODD : Objectifs de Développement Durable de l'ONU
GRSB : Global Roundtable for Sustainable Beef	SAU : Surface Agricole Utile
GTPS : Groupe de travail brésilien sur le bétail durable	SNDI : Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée
HCS : High Carbon Stock (Haut stock de carbone)	RBUE : Règlement Bois de l'Union Européenne
HCV : High Conservation Values (Haute valeurs de conservation, HVC)	RSPO : Roundtable for Sustainable Palm Oil
	RTRS : Round Table for Responsible Soy (Table ronde pour un soja responsable)

INTRODUCTION

L'agriculture est responsable de près des trois quarts de la destruction des forêts tropicales², ce qui affecte les populations, les écosystèmes, les espèces et émet des gaz à effet de serre. La France importe et consomme d'importantes quantités de matières premières agricoles et forestières, comme **le soja, l'huile de palme, le cacao, le bœuf & cuir, le bois, la pâte à papier ou encore l'hévéa**. Sa capacité à atteindre les objectifs fixés dans le cadre de l'Accord de Paris et des Objectifs de Développement Durable³ est donc remise en question, du fait que nombre de ces commodités sont issues de la déforestation⁴.

Le gouvernement français et de nombreuses entreprises sont conscients des défis qu'il reste à relever en matière de déforestation et gestion durable des terres agricoles et forestières. Plusieurs entreprises se sont engagées volontairement, de façon individuelle ou collective, en faveur de chaînes d'approvisionnement exemptes de déforestation. Le gouvernement a également pris l'engagement d'éliminer la déforestation de la plupart des chaînes d'approvisionnement agricoles d'ici à 2020, à travers la signature de la Déclaration de New-York sur les Forêts (2014)⁵ ou la Déclaration d'Amsterdam sur les chaînes d'approvisionnement durables (2015)⁶. Cependant, malgré la forte ambition affichée par ces engagements et initiatives, la déforestation persiste, tout comme les risques sociaux et environnementaux qui y sont associés.

L'objet de ce rapport est d'estimer l'empreinte de la France nécessaire pour la production de sept matières premières importées sous forme brute ou transformée, et son exposition au risque de déforestation lié à ces importations. Il permet d'identifier les pays concernés par les risques de déforestation et de fournir des recommandations d'actions à destination des pouvoirs publics, des entreprises, des investisseurs publics et privés et des consommateurs afin d'atteindre les engagements internationaux de lutte contre la déforestation. Un tel travail pourra par exemple aider à la priorisation des travaux de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Déforestation Importée (SNDI) élaborée par la France.

L'attention donnée ici aux matières premières produites hors de France n'absout cependant en rien le besoin de renforcer les efforts au niveau national pour assurer une agriculture raisonnée et une gestion forestière responsable. La lutte contre le gaspillage et le soutien aux filières durables concernent toutes nos consommations, qu'elles soient produites en France ou à l'autre bout du monde.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

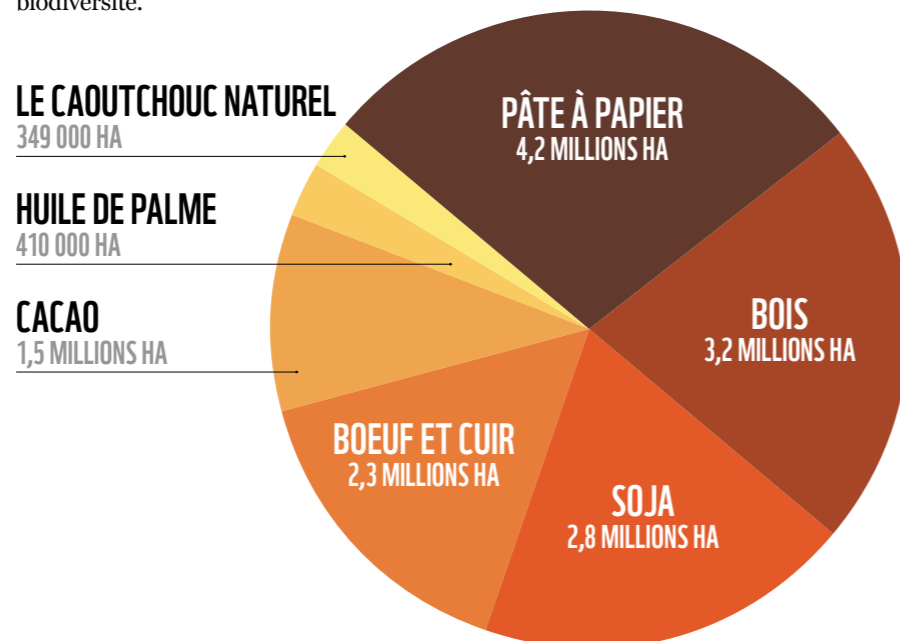
L'empreinte de la France liée aux importations des sept matières premières agricoles et forestières identifiées est de 14,8 millions d'hectares, soit plus d'un quart de la superficie de la France métropolitaine et la moitié de la surface agricole française. On en dénombre environ 5,1 millions d'hectares (soit près de deux fois la superficie de la Bretagne) dans des pays présentant un risque élevé de déforestation. La faible gouvernance publique et foncière constitue le principal facteur permettant la déforestation, et celle-ci est souvent associée à la présence de corruption voire à des violations des droits humains et des travailleurs.

L'empreinte représente la surface nécessaire pour produire ces 7 matières premières agricoles et forestières qui se retrouvent dans les produits bruts ou transformés importés en France chaque année. Elle est calculée à partir des volumes moyens d'importations (que les matières premières soient importées de façon brute, en tant qu'ingrédient et sous forme de produits finis) et de la production moyenne par hectare dans les pays de production au cours de la période 2012-2016⁷.

Beaucoup des pays auprès desquels la France réalise ses importations comptent sur leurs productions agricoles et forestières pour créer des emplois et améliorer leur développement économique. Cependant, certains de ces pays présentent des risques de déforestation, ainsi que des risques sociaux élevés, comme la corruption, le travail forcé ou clandestin, le travail des enfants, etc.

Afin de réduire notre impact, il existe plusieurs solutions : réduire notre empreinte globale de 14,8 millions d'hectares en consommant moins, et réduire notre exposition au risque de déforestation en consommant mieux. Nos importations à risque ne concernent qu'1/3 de notre empreinte totale, mais elles génèrent des conséquences particulièrement néfastes pour les écosystèmes et les populations.

Les acteurs français devraient prioriser leurs efforts sur les matières premières dont la part d'importations de pays à fort niveau de déforestation est la plus élevée, c'est-à-dire l'huile de palme (biodiesel, savons...), le soja (présent indirectement, via l'alimentation animale, dans la viande, les oeufs, produits laitiers...), le cacao (tablettes de chocolat...) et le caoutchouc naturel (pneus). Elles représentent à elles quatre 3,5 millions d'hectares sur les 5,1 millions d'hectares totaux à risque de déforestation. Les pays qui les produisent sont le plus souvent situés en zones tropicales, où les forêts sont extrêmement riches en biodiversité.



POUR SOUTENIR NOTRE MODE DE VIE, L'ÉCONOMIE FRANÇAISE A RECOURS À DES SURFACES CULTIVÉES ET FORESTIÈRES SITUÉES HORS DE NOS FRONTIÈRES, ÉQUIVALENTES À AU MOINS LA MOITIÉ DE LA SURFACE AGRICOLE FRANÇAISE.

EMPREINTE MOYENNE ANNUELLE PAR MATIÈRE PREMIÈRE, 2012-2016 (EN HECTARES, HA)

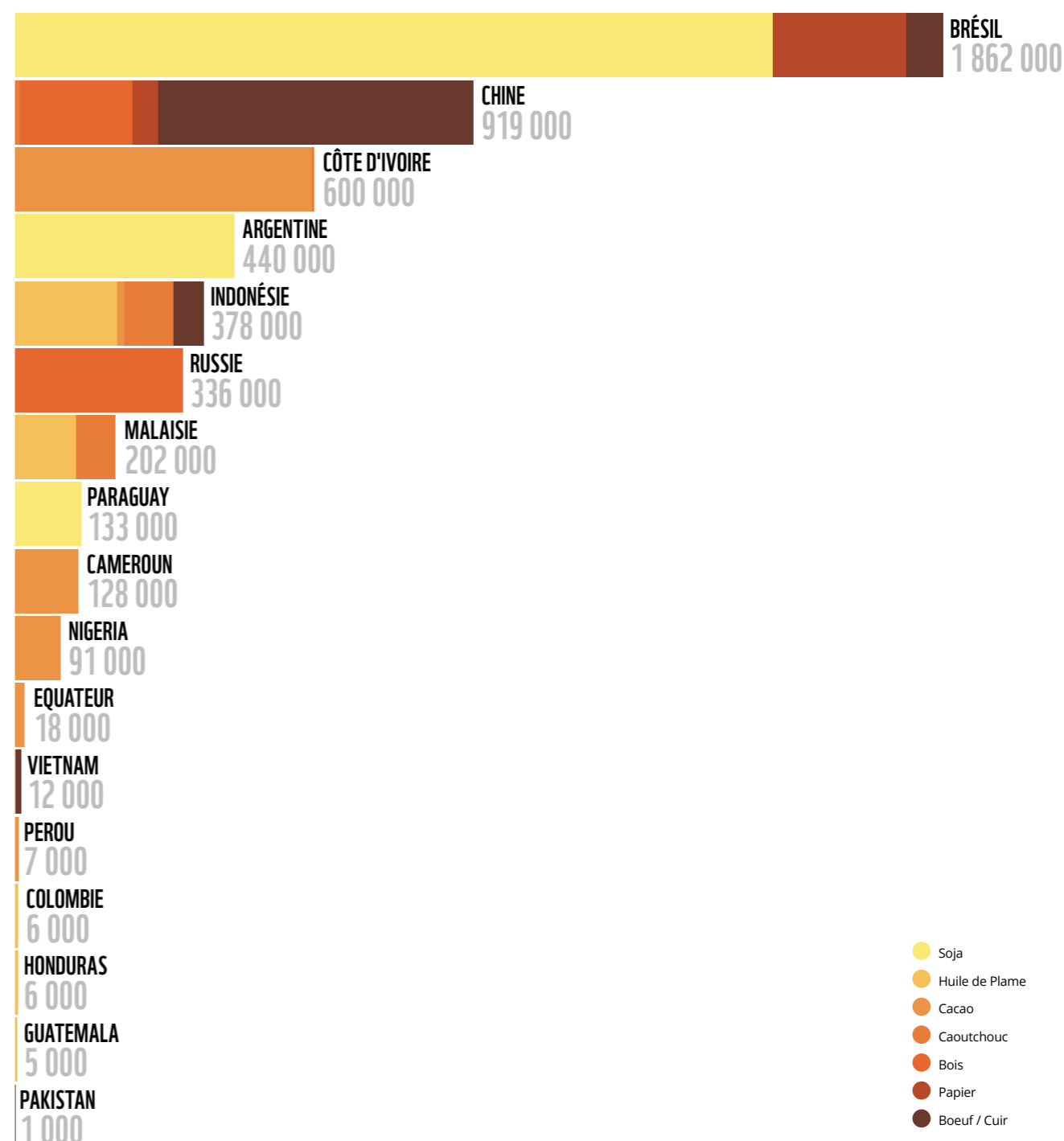
EMPREINTE TOTALE = 14,8 MILLIONS D'HA
DONT 5,1 MILLIONS D'HA
 DANS DES PAYS AVEC UN RISQUE ÉLEVÉ DE DÉFORESTATION
= X2 LA SUPERFICIE DE LA BRETAGNE

À l'heure actuelle, il n'est pas possible de déterminer précisément les régions d'origine des importations françaises, il n'est donc pas possible de savoir précisément où ont lieu les impacts dus aux activités commerciales de la France. Toutefois, en raison de l'étendue des surfaces situées dans des zones à risque élevé, il est fortement probable que la consommation de la France soit impliquée dans la déforestation. L'augmentation de la demande, le manque d'investissement dans la production responsable et les modes de consommation non durables sont susceptibles d'accroître cette pression sur les forêts et autres écosystèmes naturels.

Le résultat de ce rapport ne doit cependant pas être utilisé pour se désengager des zones à haut risque, qui continueront d'évoluer, mais plutôt pour encourager les pouvoirs publics et les entreprises à s'engager avec leurs fournisseurs, mais aussi les producteurs, à réduire le risque dans leurs chaînes d'approvisionnement et donc l'impact négatif sur le terrain.

Un impératif s'impose : consommer moins et consommer mieux, afin de réduire les risques de déforestation, en privilégiant les produits certifiés et provenant de modes de production ayant des impacts environnementaux et sociaux moindres.

EMPREINTE DE LA FRANCE DANS LES PAYS À RISQUE



● Soja
 ● Huile de Palme
 ● Cacao
 ● Caoutchouc
 ● Bois
 ● Papier
 ● Boeuf / Cuir

ENSEMBLE, STOPPONS LA DÉFORESTATION !

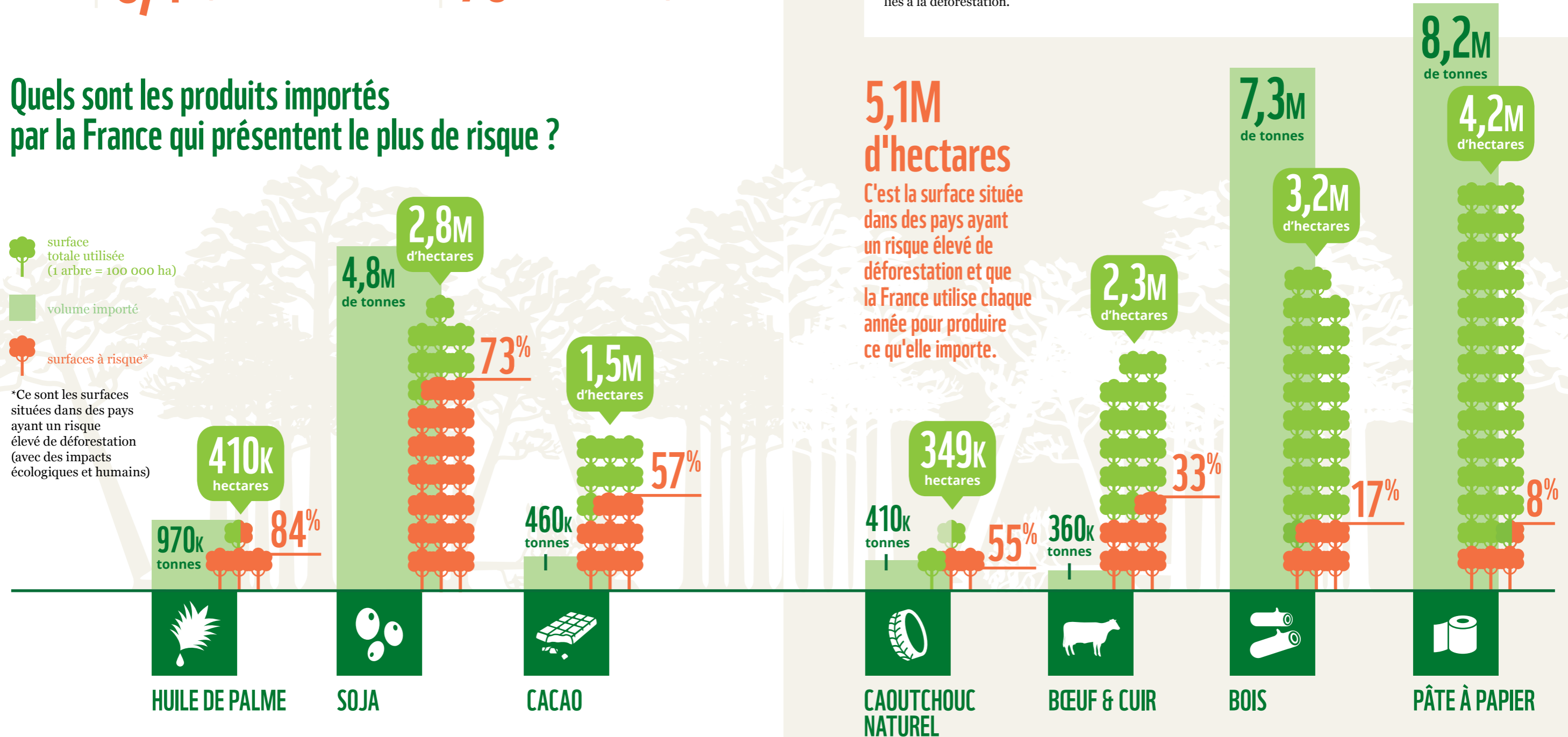
 L'agriculture (soja, bœuf, huile de palme, etc.) est responsable de **3/4** de la destruction des forêts tropicales

 L'exploitation forestière commerciale est responsable de plus de **70%** de la dégradation forestière en Amérique latine et en Asie subtropicale

Quels sont les produits importés par la France qui présentent le plus de risque ?

 surface totale utilisée (1 arbre = 100 000 ha)
 volume importé
 surfaces à risque*

*Ce sont les surfaces situées dans des pays ayant un risque élevé de déforestation (avec des impacts écologiques et humains)



Consommons moins et mieux

Comment réduire notre empreinte sur les forêts du monde ?



Bailleurs publics & privés

Investissez dans la réhabilitation de terres dégradées pour l'agriculture ou la foresterie au lieu d'investir dans des projets liés à la déforestation.



Pouvoirs publics

Optez pour une commande publique zéro déforestation, en soutenant les entreprises aux démarches vertueuses, ainsi que les pays producteurs en faveur d'une production responsable.



Consommateurs

Réduisez votre consommation et privilégiez les produits certifiés (Agriculture biologique, RSPO, FSC...).



Entreprises

Exigez une production durable des matières premières et participez au développement de filières durables.

LES ATTENTES DU WWF POUR UNE POLITIQUE ZÉRO DÉFORESTATION/CONVERSION

Les entreprises françaises, qu'elles agissent à un périmètre national ou international, adopter des politiques globales zéro déforestation et zéro conversion, déclinées en politiques spécifiques par matière première. En termes d'ambition pour les chaînes d'approvisionnement, les entreprises doivent viser la zéro déforestation brute*.

EN TERMES DE PÉRIMÈTRES, CES POLITIQUES DEVRONT COMPRENDRE :

- Des objectifs clairs, quantifiés et définis dans le temps, assortis d'un plan d'actions ;
- Une application à l'ensemble des géographies où l'entreprise agit, y compris via ses filiales, ainsi qu'à l'ensemble des produits entrant dans les activités de l'entreprise, y compris en prenant en compte celles des fournisseurs (qui doivent avoir des politiques conformes à celles de l'entreprise) ;
- Un engagement visant la non déforestation et la non conversion des écosystèmes naturels et respectant les droits humains, qui doit être communiqué à l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise ;
- Des audits par des tiers indépendants, réalisés a minima annuellement, afin d'assurer la conformité de l'entreprise avec la politique ;
- Une publication annuelle des progrès réalisés ;
- Les politiques doivent inclure un socle d'exigences minimales ;
- La conformité avec les lois des pays de production ou d'achat des matières premières ;
- La non-acceptation de matières premières produites dans toute zone ayant été convertie ou dégradée après la date à laquelle l'entreprise s'est engagée à ne plus contribuer à ces impacts : forêts naturelles, zones HCV, HCS, tourbières, écosystèmes naturels (savanes, prairies naturelles, zones humides...) ;
- La reconnaissance des droits coutumiers, fonciers, d'utilisation des sols et autres, associés aux droits des communautés locales et des peuples indigènes ;
- Les communautés locales bénéficient du CLIP (consentement libre, informé et préalable) avant toute délimitation d'une nouvelle zone d'opération ou de plantation ;
- L'absence de violations des droits humains et des droits des travailleurs, en accord avec les normes internationales et les lois nationales.

PARMI LES ACTIONS QUE L'ENTREPRISE PEUT METTRE EN ŒUVRE DOIVENT FIGURER :

- La connaissance de l'origine des matières premières jusqu'à un niveau suffisant de la chaîne d'approvisionnement permettant de garantir une production zéro déforestation/conversion ;
- Le maintien des activités, approvisionnements et investissements existants dans les zones présentant un risque non négligeable de déforestation/conversion, en exigeant la traçabilité jusqu'au producteur et en travaillant à l'élimination de la conversion et déforestation ;
- La collaboration avec les parties prenantes dans le cadre d'approches légales et territoriales ;
- La transparence de la chaîne d'approvisionnement ;
- Le suivi de la conformité des fournisseurs vis-à-vis de la politique de l'entreprise ;
- Le suivi de la mise en œuvre de la politique et de l'atteinte de ses objectifs.

* Le concept de zéro déforestation nette est quant à lui applicable à des zones géographiques spécifiques (car basé sur la détermination précise des forêts perdues et gagnées). Ce concept n'est pas applicable aux chaînes d'approvisionnement des entreprises, qui par essence s'approvisionnent sur des géographies multiples.

RECOMMANDATIONS

Les entreprises et les pouvoirs publics français ont pris des engagements positifs et encourageants mais la déforestation persiste et la biodiversité continue de décliner à un rythme alarmant⁸. Ne pas s'attaquer pleinement à la déforestation et à la conversion d'écosystèmes naturels que la France peut causer via ses importations de matières premières agricoles et forestières va à l'encontre de ses engagements, tels que ceux de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (Accords de Paris) ou de réduction de la déforestation mondiale (Déclarations d'Amsterdam) ou encore de protection de la biodiversité (Objectifs d'Aïchi).

Nous ne souhaitons pas que ce rapport puisse être utilisé pour dresser une liste noire des pays d'importations à boycotter. Cela ne ferait que déplacer les risques et mettre en danger les moyens d'existence des producteurs responsables, ou détourner l'attention de la nécessité de soutenir les investissements dans des pratiques de production plus vertueuses.

Alors que la France publie cet automne sa Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée (SNDI), le WWF demande que la stratégie soit déclinée en un plan d'actions opérationnel, assorti d'objectifs chiffrés et d'échéances, en priorisant les importations causant le plus de déforestation et de conversion d'écosystèmes naturels. Ces plans d'action devront notamment accorder une attention particulière au renforcement de la coopération avec les pays producteurs.

LE GOUVERNEMENT DOIT PROMOUVOIR UN COMMERCE FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET N'ENTRAÎNANT PAS LA DESTRUCTION DES ÉCOSYSTÈMES NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ, AINSI QUE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE LIÉES À L'UTILISATION DES TERRES À L'ÉTRANGER.

LE WWF APPELLE LES POUVOIRS PUBLICS FRANÇAIS À :

- Prioriser les actions de la France sur les matières premières présentant un risque déforestation élevé (soja, huile de palme, cacao, hévéa)
- Faire porter la voix de la France au sein de l'UE pour la mise en œuvre d'un plan d'actions européen
- Valoriser les acteurs aux pratiques vertueuses en privilégiant les produits responsables et zéro déforestation dans les politiques d'achats publics

LE WWF APPELLE LES ENTREPRISES À :

- Connaître les risques déforestation associés aux approvisionnements directs et indirects de la matière première, pour l'ensemble des périmètres produits et géographiques de l'entreprise (par exemple, sur le soja, il existe le Soy Toolkit, proposant un large éventail des solutions disponibles⁹)
- Mettre en œuvre des politiques ambitieuses de lutte contre la déforestation (l'initiative de l'Accountability Framework vise à fournir un ensemble d'outils pour la définition et la mise en œuvre d'engagements zéro déforestation/conversion¹⁰)
- Prendre des engagements collectifs et multi-acteurs visant à définir des exigences communes pour des chaînes d'approvisionnement responsables et zéro déforestation/conversion et peser dans les négociations avec des acteurs clés (comme les traders), soutenir des projets de terrain d'envergure visant à modifier les pratiques de production, etc. (exemple du Cerrado Manifesto, l'Initiative Cacao et Forêts, the Boreal Forest Platform...)
- S'assurer que ses fournisseurs respectent leur politique de lutte contre la déforestation, et les accompagner lorsque cela est nécessaire

LE WWF APPELLE LES INVESTISSEURS PUBLICS ET PRIVÉS À :

- Se doter de politiques de lutte contre la déforestation importée
- Mesurer l'exposition au risque déforestation et conversion d'écosystèmes des portefeuilles d'investissements
- Désinvestir des acteurs qui ne respectent pas le socle minimal d'engagements défini au sein de la politique déforestation de l'investisseur
- Définir ou intégrer des critères environnementaux et sociaux à évaluer préalablement à tout investissement (respect des critères HCV, HCS, NDPE...)
- Encourager des investissements responsables dans les pays de production¹¹
- Utiliser des véhicules financiers responsables (Impact investing, outils de de-risking pour la préservation des écosystèmes, etc.)
- Investir dans les projets de restauration des terres dégradées (via le Land Degradation Neutrality Fund par ex.)

LE WWF APPELLE LES CONSOMMATEURS À :

- Privilégier les produits certifiés selon des normes environnementales et sociales crédibles (FSC pour les produits à base de bois et de papier, RSPO pour l'huile de palme, Rainforest Alliance, UTZ, Fairtrade pour le chocolat, Agriculture Biologique pour l'ensemble des produits alimentaires...). Pour le choix de vos produits alimentaires, vous pouvez vous aider de notre application We Act for Good (WAG)¹²
- Acheter auprès de marques et d'entreprises qui se sont engagées à lutter contre la déforestation¹³ et la conversion d'écosystèmes et qui rendent compte publiquement de leurs progrès
- Exiger des entreprises la transparence sur leurs actions de lutte contre la déforestation/conversion d'écosystèmes naturels associés à leurs activités¹⁴
- Manger sainement tout en réduisant sa consommation et le gaspillage, en utilisant les conseils du rapport du WWF « Vers une alimentation bas carbone, saine et abordable »¹⁵



Volumes équivalents importés :

4,8 MILLIONS DE TONNES

(moyenne de 2012 à 2016) soit 1,6% de la production mondiale moyenne,

DONT 78% À RISQUE DÉFORESTATION

Empreinte :

2,8 MILLIONS D'HECTARES

au Brésil (53%) et en Argentine (15%) soit près de la superficie de la Belgique et plus de 800 fois la surface française de production de soja en 2016

DONT 73% À RISQUE DÉFORESTATION

(Brésil et Argentine)

SOJA

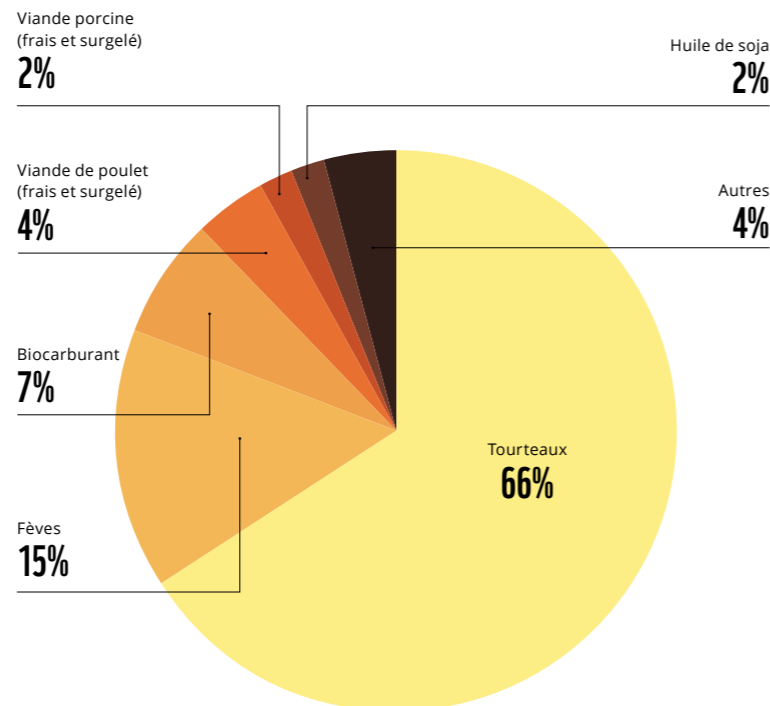
Le soja est largement cultivé dans le monde, en particulier pour nourrir les animaux d'élevage.

La production de soja a triplé depuis 1990, pour atteindre 335 millions de tonnes en 2016 cultivés sur 122 millions d'hectares¹⁶. Elle a lieu dans trois principaux pays que sont les USA, le Brésil et l'Argentine, qui représentent plus de 80% de la production mondiale. Près des trois quarts du soja produit servent à nourrir les animaux, car il constitue une très bonne source de protéines. Seuls 6% de la production mondiale sont directement utilisés dans les produits alimentaires.

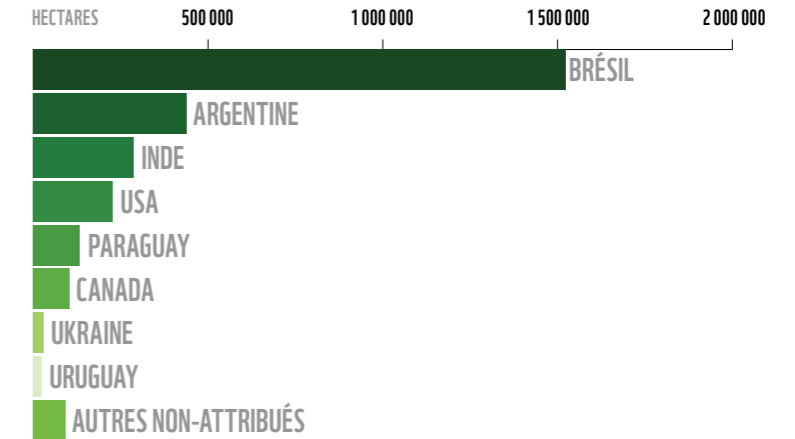
Le tourteau de soja, résidu solide issu de l'extraction de l'huile des fèves et utilisé pour l'alimentation animale, représente les deux tiers des importations françaises de soja. Le soja est également importé dans des produits transformés (biocarburant) et incorporé (via l'alimentation) dans des produits animaux que nous achetons à d'autres pays (viande, œufs, produits laitiers...).

Plus de trois quarts des 4,8 millions de tonnes importées par la France, en moyenne, proviennent du Brésil, de l'Argentine et des USA. Ces dernières années, les importations de soja en provenance des USA deviennent de plus en plus importantes. Nos importations nécessitent 3 millions d'hectares par an, soit 2,5% de la surface moyenne mondiale de soja récoltée de 2012 à 2016¹⁷.

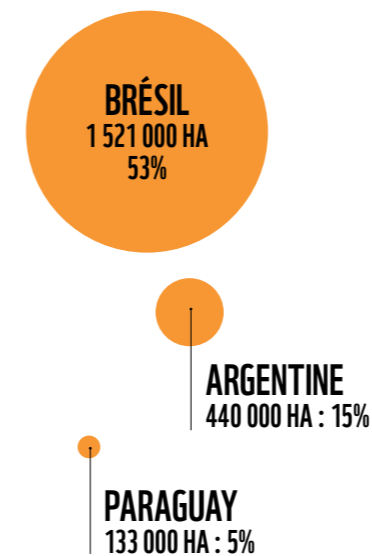
IMPORTATIONS FRANÇAISES DE SOJA SOUS FORME BRUTE OU INCORPORÉE (2012-2016)



EMPREINTE FRANÇAISE, PAR PAYS DE PRODUCTION (2012-2016)



EMPREINTE À RISQUE



IMPACTS, RISQUES ET SOLUTIONS

L'expansion de la production de soja en Amérique du Sud a largement été associée à la déforestation et la conversion d'écosystèmes naturels¹⁸, dans le Cerrado ou le Gran Chaco. Elle a engendré 600 000 hectares de changement d'affectation des terres par an entre 2000 et 2011 au Brésil, en Argentine, au Paraguay et en Bolivie¹⁹. Les USA, et notamment les Grandes Plaines, sont également touchés²⁰.

Son expansion est également associée à des violations des droits du travail et humains, au Brésil²¹ et au Paraguay²². Les engrais et pesticides utilisés constituent aussi une menace environnementale majeure²³ et font courir des risques sanitaires aux personnes vivant à proximité des fermes de soja²⁴.

Les principales certifications existantes sont la RTRS (Table ronde pour un soja responsable) et ProTerra, mais elles ne représentent que 2% de la production mondiale. Il n'y a à l'heure actuelle pas de données disponibles sur les volumes de soja certifiés entrant en France. D'autres initiatives visant à réduire la conversion d'écosystèmes naturels ont vu le jour, dont une des plus récentes est le Manifeste pour le Cerrado, soutenu par plus de 110 entreprises, y compris de nombreux investisseurs.

RECOMMANDATIONS

Entreprises

- Soutenir le Manifeste pour le Cerrado et mettre en œuvre des actions concrètes : traçabilité des approvisionnements, achats de soja certifié, accords avec les fournisseurs, etc.
- Nouer des alliances pour des engagements multi-acteurs sur une base pré-compétitive. Les engagements par filières (volaille, porc, lait, etc.) sont une piste intéressante dans l'esprit des Etats Généraux de l'alimentation²⁵
- Favoriser les engagements sectoriels sur la base d'exigences communes : engagement "soja zéro déforestation" de la grande distribution par exemple
- Dans le cas de l'alimentation animale : favoriser l'utilisation d'alternatives locales et responsables au soja importé, ainsi que des systèmes d'élevage limitant la consommation de soja importé, tels que les systèmes herbagers

Pouvoirs publics

- Soutenir (techniquement et financièrement) les démarches pluri-acteurs oeuvrant sur des bases pré-compétitives


- Soutenir la production d'alternatives au soja en France, mais aussi le développement d'unités de transformation
- Inciter les consommateurs à diminuer leur consommation de produits issus des animaux via des campagnes de communication et l'éducation

Investisseurs

- Etre vigilant sur les investissements dans les écosystèmes encore peu médiatisés (Gran Chaco...) et les futurs fronts de déforestation (en particulier l'Afrique)
- Mesurer l'exposition au risque déforestation issu du soja de son portefeuille

Consommateurs

- Diversifier son alimentation en protéines, en consommant et en apprenant à cuisiner des protéines végétales
- Réduire sa consommation de produits issus des animaux (viande, œufs, produits laitiers) et choisir des produits certifiés



L'ABSENCE DE DONNÉES REND DIFFICILE L'ÉVALUATION DE L'ATTÉNUATION DES RISQUES

LA CERTIFICATION ET L'ATTÉNUATION DES RISQUES

Tout au long de ce rapport, nous examinons les différentes initiatives multipartites de certification pour chaque matière première. Nous reconnaissons qu'elles ne représentent pas la seule solution et qu'elles n'offrent pas une solution complète aux risques de déforestation et aux défis sociaux. Mais nous les considérons comme un mécanisme important pour aider à gérer les risques au sein des chaînes d'approvisionnement et permettre aux entreprises de démontrer leur engagement à améliorer la durabilité de la production.

Les efforts actuels visant à développer les normes de certification à des échelles territoriales ou légales (par exemple au Sabah pour l'huile de palme ou en Equateur) sont une prochaine étape encourageante pour gérer les risques de façon intégrée, holistique et passer à une production responsable au-delà des fermes individuelles.

Les progrès et l'adoption des différentes certifications sont variables. Certaines, comme le FSC pour le bois ou la RSPO pour l'huile de palme, ont obtenu une bonne reconnaissance et une bonne pénétration du marché français. D'autres matières premières, comme le caoutchouc naturel, n'ont pas de système de certification de durabilité largement utilisé. D'autres matières premières ont des certifications multiples, avec une rigueur et une couverture variable des enjeux environnementaux et sociaux, comme c'est le cas pour le soja. En 2015, le WWF a publié l'outil d'évaluation des certification (CAT – Certification Assessment Tool) pour aider à analyser les forces des systèmes de certification.

Ce rapport aurait pu permettre de quantifier la proportion des importations françaises qui sont certifiées, afin d'explorer les efforts d'atténuation des risques dans les chaînes d'approvisionnement, en particulier dans les pays à risque déforestation. Toutefois, ces données ne sont pas disponibles. Ce manque de données fait qu'il est difficile d'évaluer dans quelle mesure sont pris en compte les risques associés aux importations françaises en provenance des pays où les taux de déforestation sont élevés et où les conditions sociales sont peu satisfaisantes.



Volumes équivalents importés :

0,46 MILLIONS DE TONNES

(moyenne de 2012 à 2016) soit 10% de la production mondiale moyenne

DONT 56% À RISQUE DÉFORESTATION

Empreinte :

1,5 MILLIONS D'HECTARES

en Côte d'Ivoire (40%), au Ghana (21%) soit la moitié de la superficie de la Normandie et 1/20 de la SAU française,

DONT 57% À RISQUE DÉFORESTATION

(Côte d'Ivoire, Cameroun, Nigeria, Equateur, Indonésie, Pérou)

CACAO

Le cacaoyer, arbre originaire d'Amérique du Sud, a une zone de production limitée à 20 degrés autour de l'équateur.

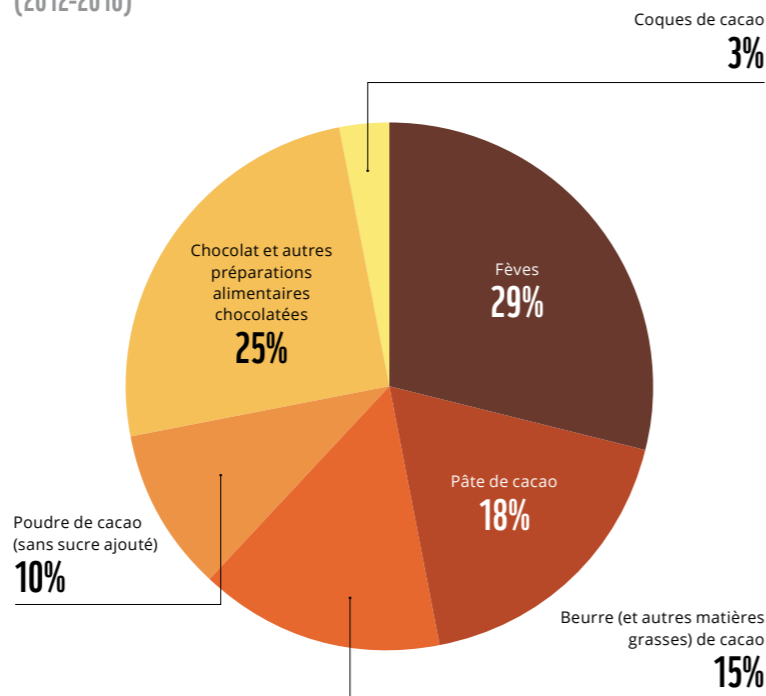
La production mondiale de cacao est estimée à 4,5 millions de tonnes, cultivés sur 10 millions d'hectares et répartis dans 62 pays. Elle est concentrée dans 3 principaux pays que sont la Côte d'Ivoire (33%), le Ghana (19%) et l'Indonésie (15%). Plus de 90% de la production provient de petites exploitations de 2 à 5 hectares. L'Europe est le principal importateur de cacao (60% des importations mondiales).

LA CONSOMMATION ET LES IMPORTATIONS FRANÇAISES

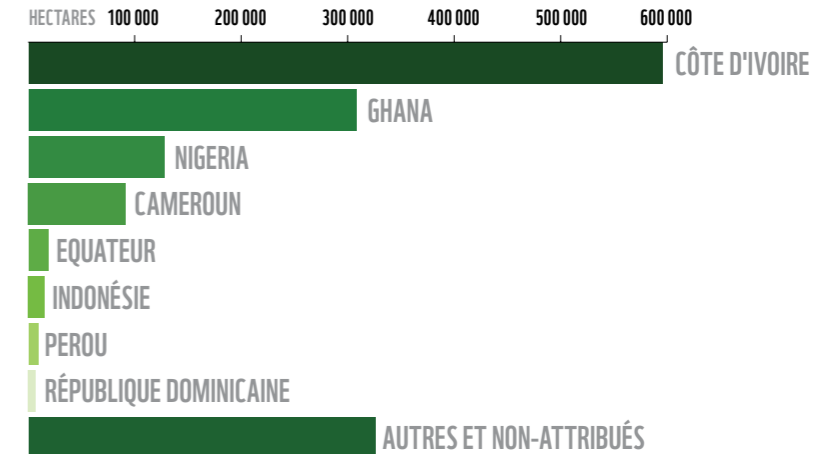
Un quart des 0,46 millions de tonnes de cacao importées par la France se fait sous forme de cacao déjà partiellement ou totalement transformé (chocolat et autres préparations alimentaires à base de chocolat). Le reste est utilisé pour être transformé en France, en particulier sous forme de tablettes de chocolat, ou réexporté²⁶.

Nos importations nécessitent 1,5 millions d'hectares par an, principalement localisés en Afrique, avec la Côte d'Ivoire (40%) et le Ghana (21%). Depuis 2012, les surfaces en provenance de Côte d'Ivoire ont tendance à augmenter (+170 000 ha entre 2012 et 2016), en même temps que celles provenant du Ghana diminuent (-50 000 ha).

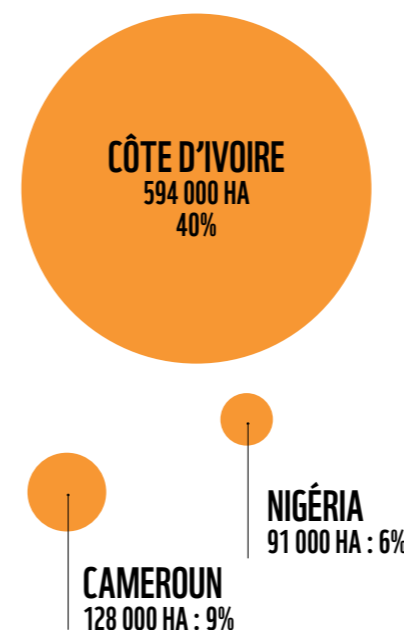
IMPORTATIONS FRANÇAISES DE CACAO SOUS FORME BRUTE OU TRANSFORMÉE (2012-2016)



EMPREINTE FRANÇAISE, PAR PAYS DE PRODUCTION (2012-2016)



EMPREINTE À RISQUE



IMPACTS, RISQUES ET SOLUTIONS

La production de cacao est associée à de la déforestation dans les principaux pays de production en Afrique de l'Ouest (dont la Côte d'Ivoire et le Ghana) et en Amérique du Sud. Dans les écosystèmes de forêts tropicales riches en biodiversité, les systèmes de production en agroforesterie peuvent jouer un rôle dans la reconnexion des habitats forestiers. De faibles revenus²⁷, combinés à des difficultés à obtenir des rendements élevés (petite taille des fermes, manque de formation et faible capacité à investir dans l'amélioration de la production), contribuent à renforcer la déforestation ainsi que les difficultés auxquelles doivent faire face les agriculteurs. De plus, la production de cacao est également associée à des violations des droits humains, telles que le travail des enfants ou le travail forcé²⁸.

Les schémas de certification du cacao sont assez bien avancés. Les principaux sont Fairtrade, UTZ et Rainforest Alliance (les deux derniers ayant fusionnés). Tous incluent des critères de conservation, mais ont des niveaux de prise en compte de la déforestation différents. D'autres initiatives existent, en particulier l'Initiative Cacao et Forêts, réunissant pays producteurs et entreprises du cacao, afin de développer des actions pour mettre fin à la déforestation et restaurer les zones forestières.

RECOMMANDATIONS

Pouvoirs publics

- Soutenir des projets de coopération internationale visant à préserver et restaurer les forêts des principaux pays producteurs

Entreprises

- Participer à des initiatives multipartites en faveur de chaînes d'approvisionnement en cacao responsables (telle que l'Initiative Cacao et Forêts) et y développer un plan d'actions concret et ambitieux
- Soutenir et développer des projets de production du cacao en agroforesterie, notamment ceux permettant de valoriser des terres dégradées
- Soutenir et développer des projets et filières d'approvisionnement garantissant aux producteurs un revenu décent

Investisseurs

- Stopper les investissements impliquant de la déforestation et développer ceux visant à la restauration de terres et plantations dégradées (Land Degradation Neutrality Fund par ex.)

Consommateurs

- Consommer moins de produits chocolatés transformés, contenant généralement du chocolat de qualité moindre, et privilégier du chocolat certifié d'un point de vue environnemental et social (Rainforest Alliance, UTZ, Fairtrade, Agriculture biologique)



Volumes équivalents importés :

0,97 MILLIONS DE TONNES

(moyenne de 2012 à 2016) (soit 1,9% de la production mondiale moyenne)

DONT 84% À RISQUE DÉFORESTATION

Empreinte :

0,41 MILLIONS D'HECTARES

en Indonésie (50%), Malaisie (30%) et Papouasie-Nouvelle-Guinée (5%) soit 2,1% de la surface mondiale moyenne dédiée à l'huile de palme ou un tiers de la superficie de l'Île de France,

DONT 84% À RISQUE DÉFORESTATION

(Indonésie, Malaisie, Colombie, Honduras, Guatemala)

HUILE DE PALME

Le palmier à huile est la culture oléagineuse la plus productive par hectare. Son huile est très polyvalente : il est estimé que l'huile de palme, l'huile de palmiste et leurs dérivés sont présents dans plus de 50% des produits transformés des supermarchés (biscuits, chocolat, glaces, margarine, savons).

La production mondiale d'huile de palme est passée de 15,2 millions de tonnes en 1995 à plus de 62 millions de tonnes en 2015²⁹. Si la production a surtout lieu en Indonésie (51%) et en Malaisie (34%), elle s'est accélérée ces dernières années dans d'autres régions (Amérique Centrale et du Sud, Thaïlande et Afrique de l'Ouest). Environ 40% de la production mondiale³⁰ est réalisée par près de 3 millions de petits exploitants.

LA CONSOMMATION ET LES IMPORTATIONS FRANÇAISES

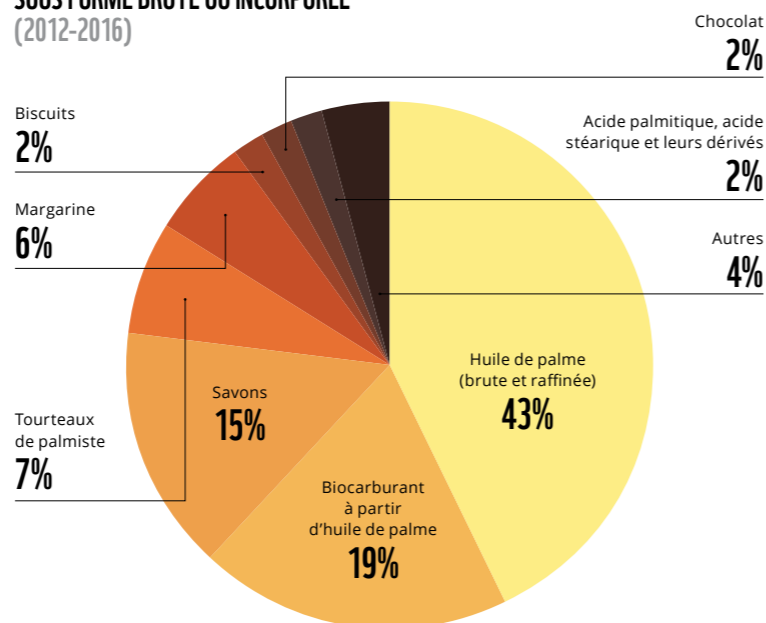
L'huile de palme (brute ou raffinée, dont plus des 2/3 des importations françaises sont utilisées pour produire des biocarburants qui se retrouveront notamment dans le diesel), les tourteaux de palmiste (utilisés en alimentation animale) et leurs dérivés (acide palmitique...) représentent environ la moitié des importations françaises. Les biocarburants représentent 19% de l'huile de palme importée par la France.

L'huile de palme et ses dérivés présents sous forme d'ingrédients dans des produits transformés (alimentaires, cosmétiques...) représentent quant à eux près de 30% des importations de la France.

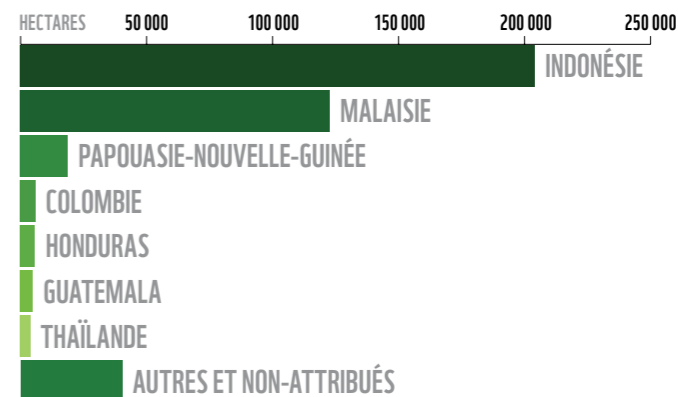
Une grande partie de l'huile contenue dans tous ces types de produits n'est pas traçable sans une recherche intensive.

La surface requise pour satisfaire nos importations est de 410 000 hectares, soit près d'un tiers de la région Île de France, principalement situés en Indonésie et Malaisie.

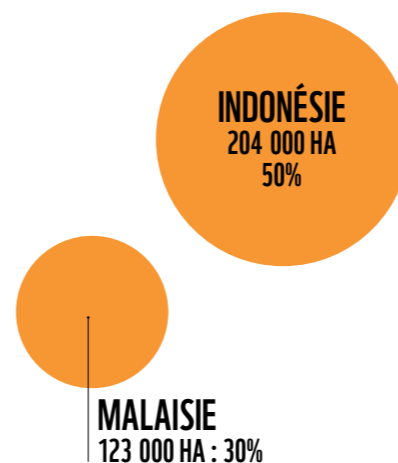
IMPORTATIONS FRANÇAISES D'HUILE DE PALME SOUS FORME BRUTE OU INCORPORÉE (2012-2016)



EMPREINTE FRANÇAISE, PAR PAYS DE PRODUCTION (2012-2016)



EMPREINTE À RISQUE



IMPACTS, RISQUES ET SOLUTIONS

L'expansion de la culture de palmiers à huile est associée depuis longtemps à la déforestation. Une récente étude a conclu que 45% des plantations étudiées en Asie du Sud-Est sont dans des zones déforestées depuis 1989³¹. Une partie importante de cette déforestation se retrouve sur les marchés mondiaux³². Dans de nombreux pays d'Asie et d'Afrique, cette déforestation a forcé les populations indigènes à quitter leurs terres³³.

La principale certification est la RSPO, dont les volumes représentent 19% de la production mondiale. La RSPO présente des points d'amélioration (inclusion de critères HCS de protection des zones riches en carbone...), mais ses principes et critères sont régulièrement revus, en faveur d'une norme plus exigeante³⁴. L'Indonésie et la Malaisie ont eux aussi développé leurs certifications nationales, cependant, aucune des deux ne garantit l'absence de déforestation, sauf dans les cas où la déforestation serait illégale. Pour les agrocarburants à base d'huile de palme, la certification ISCC existe également.

RECOMMANDATIONS

Pouvoirs publics

- Interdire les biocarburants de première génération entraînant d'importants changements d'affectation des sols indirects (CASI)
- Encourager les achats publics zéro déforestation
- Cesser la stigmatisation de l'huile de palme tout en étant exigeant sur les modes de production. Pour cela, nouer des partenariats techniques et diplomatiques forts avec les pays producteurs

Entreprises

- Disposer d'une politique d'approvisionnement répondant notamment à des engagements tels que NDPE (No Deforestation, No Peat, No Exploitation)
- Ne pas systématiquement viser la substitution de l'huile de palme par d'autres huiles ou matières grasses en raison de l'impact potentiellement supérieur en termes d'occupation des sols, mais réduire son utilisation et favoriser à minima une huile de palme certifiée RSPO ou ISCC
- Garantir la traçabilité de ses approvisionnements jusqu'aux plantations de palmiers à huile, en ayant notamment recours à la certification RSPO 100% ségrégée (lorsque les volumes

- sont disponibles) associée à la préservation des zones HCS
- Utiliser les nouveaux outils cartographiques (télédétection, radars, etc.) en partenariat avec ses fournisseurs afin de disposer d'informations en temps réel

Investisseurs

- Être vigilant sur les investissements dans les régions à haut couvert forestier, dans les zones à proximité d'espaces protégés (réserves naturelles, parcs nationaux...) et dans les futurs fronts de déforestation (en particulier l'Afrique)
- Ne pas systématiquement désinvestir de l'huile de palme, mais favoriser l'amélioration des pratiques, tout en se retirant des marchés/entreprises ne montrant pas de bonne volonté

Consommateurs

- Réduire votre consommation de produits transformés contenant potentiellement de l'huile de palme, en cuisinant vos plats vous-mêmes, en famille ou entre amis par exemple³⁵
- Lorsque vous changez de véhicule, n'optez pas pour un diesel, qui pollue et roule partiellement à l'huile de palme
- Consommer des produits à base d'huile de palme certifiée RSPO à minima



Volumes équivalents importés :

0,41 MILLIONS DE TONNES

(moyenne de 2012 à 2016) soit 3% de la production mondiale

DONT 44% À RISQUE DÉFORESTATION

Empreinte :

0,35 MILLIONS D'HECTARES

en Indonésie (27%), Malaisie (20%) et Thaïlande (16%) (soit 2,8% de la surface mondiale moyenne ou la superficie du Haut-Rhin)

DONT 55% À RISQUE DÉFORESTATION

(Indonésie, Malaisie, Chine, Côte d'Ivoire, Vietnam)

CAOUTCHOUC NATUREL

La première source de caoutchouc naturel est l'hévéa. Le caoutchouc naturel est utilisé dans de nombreuses applications industrielles et de tous les jours : pneus, ballons ou encore gants en latex. Le caoutchouc synthétique, un produit pétrochimique, représente plus de la moitié du caoutchouc produit, mais ne peut se substituer à tout le caoutchouc naturel pour certains usages, notamment les pneus et leur capacité d'adhésion à la route.

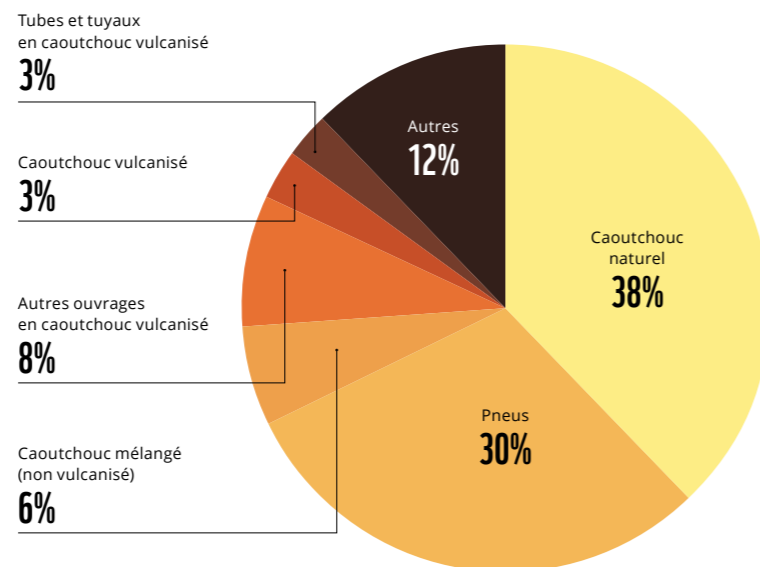
La production mondiale de caoutchouc naturel a augmenté de 75% depuis 2000, pour une production de 13,15 millions de tonnes en 2016. La majorité de la production se situe en Asie, principalement en Thaïlande (32%) et en Indonésie (23%), qui avec le Vietnam, l'Inde, la Chine et la Malaisie concentrent 80% de la production. En grande partie produit par des petits producteurs, de larges plantations se développent de plus en plus.

LA CONSOMMATION ET LES IMPORTATIONS FRANÇAISES

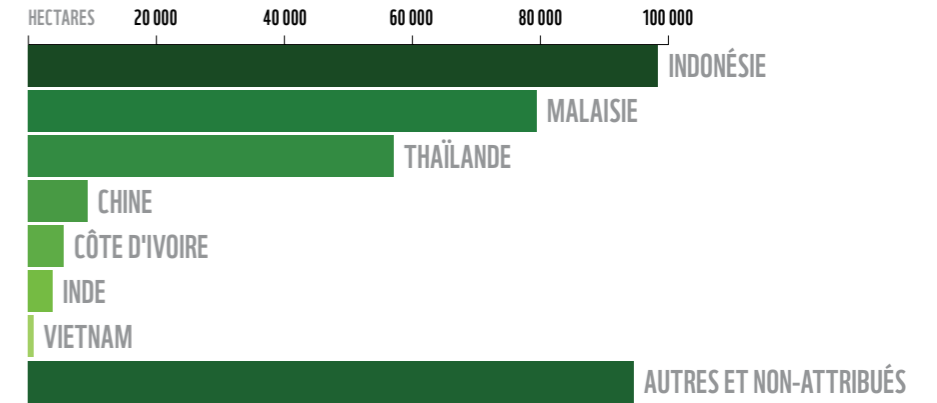
Par rapport à la quantité de caoutchouc naturel, le caoutchouc techniquement spécifié, c'est-à-dire du caoutchouc le plus souvent sous forme de plaques (qui seront majoritairement transformées en pneus), représente près de 30% du caoutchouc importé en France. Les pneus automobiles et de camions quant à eux représentent 15% et 12% des volumes, le reste étant importé sous des formes plus ou moins transformées pour différents produits.

La surface requise pour satisfaire nos importations est de 349 000 hectares, principalement situés en Indonésie, en Malaisie et en Thaïlande.

IMPORTATIONS FRANÇAISES DE CAOUTCHOUC NATUREL SOUS FORME BRUTE OU TRANSFORMÉE (2012-2016)



EMPREINTE FRANÇAISE, PAR PAYS DE PRODUCTION (2012-2016)

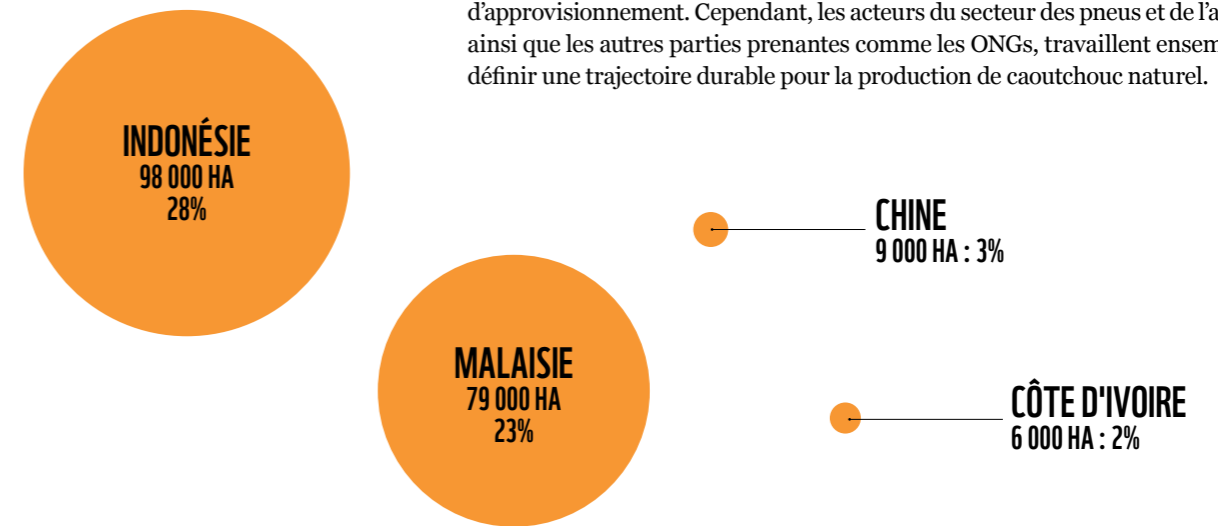


IMPACTS, RISQUES ET SOLUTIONS

Un million d'hectares de forêts et de terres agricoles auraient déjà été converties dans la région du Mékong pour la production d'hévéa, auquel pourraient s'ajouter 8,5 millions d'hectares supplémentaires pour subvenir à la demande future en caoutchouc naturel. Les plantations d'hévéa ont aussi été à l'origine d'accapement des terres et de perte des moyens de subsistance pour les populations dans ces régions.

Il n'existe pas aujourd'hui de système de certification pour la production de caoutchouc naturel qui puisse garantir l'exclusion de la déforestation des chaînes d'approvisionnement. Cependant, les acteurs du secteur des pneus et de l'automobile, ainsi que les autres parties prenantes comme les ONGs, travaillent ensemble afin de définir une trajectoire durable pour la production de caoutchouc naturel.

EMPREINTE À RISQUE



RECOMMANDATIONS

Pouvoirs publics

- Inciter à l'aide des textes de loi à ce que le secteur privé impliqué dans la production et l'utilisation du caoutchouc naturel se dote de politiques d'approvisionnement responsables avec des engagements de zéro déforestation et de production responsable
- Promouvoir le caoutchouc naturel en tant que capital naturel nécessaire dans une industrie du pneu bio-sourcée et qui constitue un des leviers pour atteindre l'objectif onusien ODD 15
- Rendre la chaîne de valeurs du caoutchouc naturel durable en soutenant les initiatives en cours de développement, notamment une plateforme multi-acteurs à gouvernance équilibrée pour une production responsable de caoutchouc naturel

Entreprises

- Participer aux initiatives en cours de développement, comme une plateforme multi-acteurs pour une production responsable de caoutchouc naturel
- Se doter de politiques d'approvisionnement responsables avec des engagements de zéro déforestation et de production responsable, en développant notamment la traçabilité du caoutchouc et le soutien aux petits producteurs

Investisseurs

- Investir dans des projets de production responsable de caoutchouc, tel que l'hévéa produit en agroforesterie, tout en prenant en compte les enjeux spécifiques aux petits producteurs

LES IMPORTATIONS FRANÇAISES POUR LES AGROCARBURANTS

SOUS FORME D'AGROCARBURANTS,
LA FRANCE IMPORTE EN MOYENNE
DE 2012 À 2016

320 000

TONNES DE SOJA

185 000

TONNES D'HUILE DE PALME

"LE DOUBLE EFFET KISS COOL DU DIESEL"

Non content de nous encrasser les poumons et d'être à l'origine de plusieurs milliers de morts prématurées chaque année en Europe³⁹, le diesel est aussi désormais une cause majeure de déforestation. Ainsi, les près de 460 000 tonnes d'huile de palme importées chaque année en France (déjà transformées en agrocarburants ou pour être transformées) finissent en particules fines dans l'air de nos villes et contribuent à la destruction de l'habitat des orang-outans, tigres de Sumatra ou rhinocéros de Bornéo. Et TOTAL s'apprête à en remettre une couche avec l'ouverture de la bioraffinerie de la Mède qui devrait fabriquer pas moins de 500 000 tonnes de diesel par an, principalement à partir d'huile de palme et sous-produits du palmier à huile. Il est donc essentiel de rapidement sortir des agrocarburants de 1^{ère} génération, pour le bien des forêts tropicales et de nos poumons en ce qui concerne le diesel !

© ZIG KOCH / WWF

DE LA DÉFORESTATION DANS NOS CARBURANTS

Les importations françaises de produits bruts et finis pour fabriquer des agrocarburants constituent un risque potentiel vis-à-vis de la déforestation, notamment au travers de l'effet CASI.

Les importations françaises d'agrocarburants finis impliquent principalement deux matières premières à risque de déforestation, soit l'équivalent de plus de 500 000 tonnes d'huile de palme et de soja chaque année. S'ajoutent à cela les quantités de ces matières premières que la France importe sous forme brute ou peu transformée pour produire directement des agrocarburants sur son territoire. Cela est le cas pour plus des deux tiers de l'huile de palme importée brute et raffinée, qui se retrouvera dans le diesel ou dans l'essence (soit environ 280 000 tonnes d'huile de palme). Ainsi, près de 780 000 tonnes d'huile de palme et de soja sont importés chaque année en France pour finir dans nos agrocarburants de 1^{ère} génération.

Bien que ces volumes soient certifiés (RSPO – Roundtable for Sustainable Palm Oil ou ISCC – International Sustainability & Carbon Certification), comme l'exige la réglementation européenne³⁶, ces certifications ne prémunissent en aucun cas contre d'autres impacts environnementaux, en particulier le changement d'affectation de sols indirect (CASI). L'augmentation de la demande en huile de palme ou autres productions végétales ayant vocation à être utilisées dans les agrocarburants de 1^{ère} génération favorise l'expansion de ces surfaces aux dépens d'autres productions alimentaires. La production de ces dernières pourrait alors être déplacée et causer de la déforestation. Or, ce phénomène n'est pas encore intégré dans les critères de durabilité actuels, ni même les critères de protection des zones riches en carbone (méthodologie HCSA : High Carbon Stock Approach).

Ainsi, la France a actuellement un impact potentiellement important sur les forêts tropicales en lien avec l'importation de 780 000 tonnes d'huile de soja et de palme pour les agrocarburants. Si le consommateur souhaite diminuer son empreinte sur les forêts tropicales, le plus sûr moyen n'est donc pas de boycotter les produits alimentaires riches en huile de palme, mais de moins emprunter sa voiture.

Et la France s'apprête à renforcer la pression qu'elle exerce sur les forêts tropicales puisque le projet de bioraffinerie de la Mède ainsi que certains accords commerciaux impliquent des importations massives d'agrocarburants ou d'huiles destinées à leur fabrication (comme l'accord avec le Mercosur qui fera augmenter les importations françaises d'agrocarburants argentins produits à base de soja ayant potentiellement convertis des écosystèmes)³⁷. Dans ce contexte, il semble de plus en plus illusoire que la France respecte les engagements pris dans le cadre des déclarations d'Amsterdam ou de la Déclaration de New York sur les Forêts, sans changer radicalement de politique à l'égard des agrocarburants.

Le WWF France demande donc une sortie la plus rapide possible des agrocarburants de 1^{ère} génération à fort effet CASI au niveau européen puis à terme, l'arrêt de l'ensemble des agrocarburants de 1^{ère} génération.

Dans un premier temps, la suppression des avantages fiscaux pour les agrocarburants de 1^{ère} génération constituerait un pas dans la bonne direction, et qui ne nécessite pas d'accord au niveau européen. Malheureusement, le refus par le gouvernement, lors des discussions sur le Projet de Loi de Finances 2019, de la suppression de la niche fiscale accordée à l'huile de palme³⁸ constitue un signal extrêmement négatif.



Volumes équivalents importés :

7,3 MILLIONS DE TONNES DE BOIS

(14,7 millions de m³ EBR⁴⁰)
(moyenne de 2012 à 2016)

DONT 8% À RISQUE DÉFORESTATION

Empreinte :

3,2 MILLIONS D'HECTARES

(soit la superficie de la région Pays de la Loire), en Espagne (18%), en Russie (10%) et en Allemagne (8%)

DONT 17% À RISQUE DÉFORESTATION

(Chine et Russie)

BOIS

Au-delà des usages traditionnels comme le bois de chauffage (49% de l'utilisation de bois collecté mondialement)⁴¹, de nouveaux usages continuent de se développer, tels que la construction, l'ameublement, l'électricité et pour le papier (voir section suivante).

A l'échelle mondiale, le bois consommé provient soit de forêts naturelles, soit de plantations. 31% des forêts mondiales sont classées comme forêts de production, et 28% comme forêts à multi-usages. Il existe aussi 291 millions d'hectares de plantations, dont la gestion va d'un modèle intensif agricole à un modèle plus proche de forêts semi-naturelles. La Russie est le plus gros exportateur mondial en termes de volumes, mais c'est la Chine qui exporte le plus de valeur, du fait de la forte valeur ajoutée de ses produits.

LA CONSOMMATION ET LES IMPORTATIONS FRANÇAISES

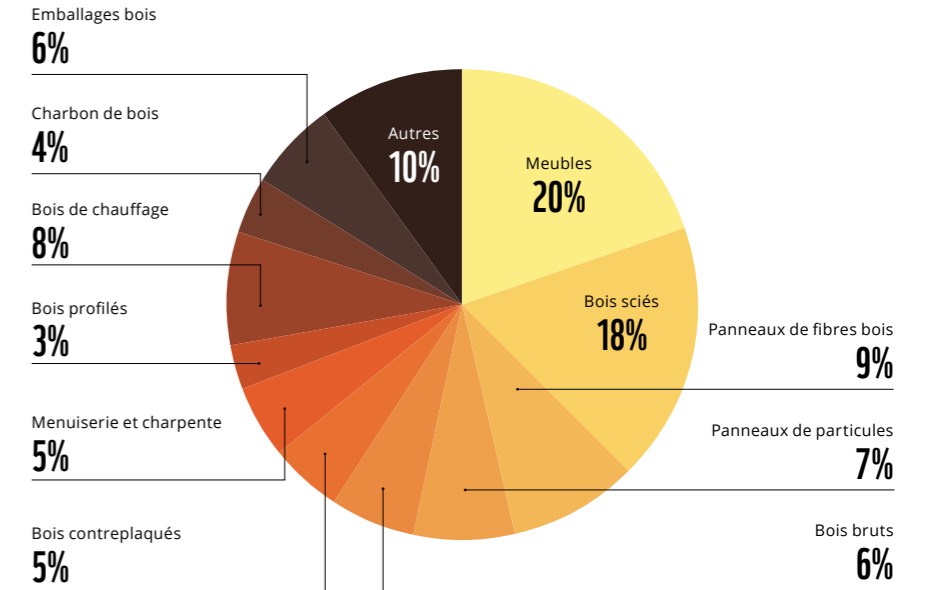
La France importe l'équivalent de 14,7 millions de m³ de bois rond, alors qu'elle en produit plus de 55 millions de m³ sur son propre territoire (dont 6,5 millions de tonnes sont utilisées par l'industrie papetière). La France importe une grande variété de produits dérivés du bois, les plus gros volumes étant importés sous forme de sciages (18%), de panneaux de fibres de bois (9%) et de bois de chauffage (8%). Plus de 20% du bois est importé sous différentes formes de meubles (produits finis ou non assemblés).

La grande majorité du bois et du bois transformé importé est d'origine européenne mais 17% des surfaces nécessaires à nos importations de bois proviennent de pays à risque : Russie et Chine principalement. Par ailleurs, plus de 5 % des importations françaises proviennent de pays tropicaux non analysés en détail dans cette étude, mais qui ont un risque élevé de déforestation. La France représente 22,7% de la consommation de bois tropicaux en Europe en 2016⁴².

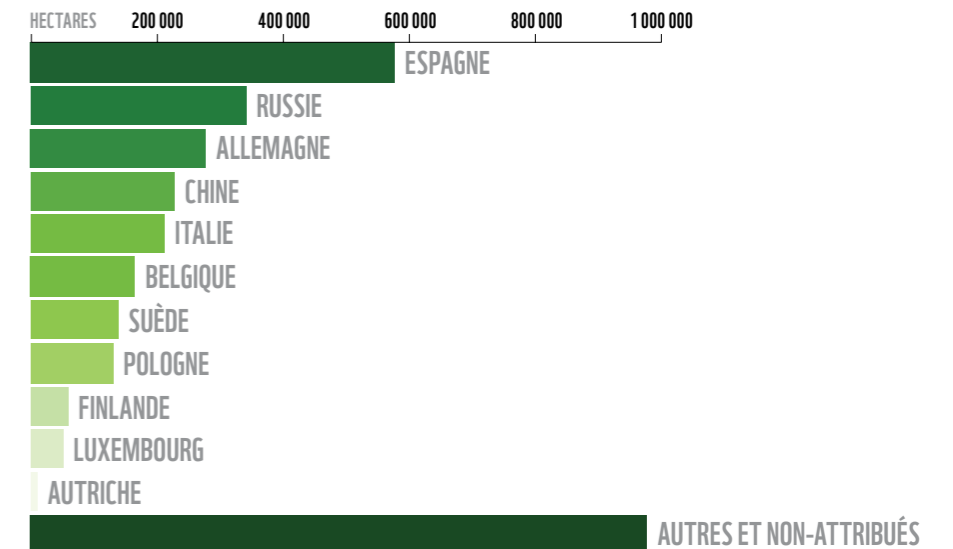
LES 10 PLUS GRANDS PAYS D'IMPORTS DE BOIS TROPICAUX ET SUB-TROPICAUX

PAYS	IMPORTS ANNUELS MOYENS (EBR, M3)	PART DES IMPORTS	NIVEAU DE RISQUE (SUR 12)
Chine	834 827	5,7%	9
Brésil	242 786	1,6%	10
Gabon	191 259	1,3%	NON CALCULÉ
Indonésie	128 058	0,9%	11
Nigeria	96 028	0,7%	11
Viet Nam	94 606	0,6%	9
Malaisie	82 674	0,6%	10
Cameroun	70 895	0,5%	9
Congo	56 204	0,4%	NON CALCULÉ
Inde	26 102	0,2%	7

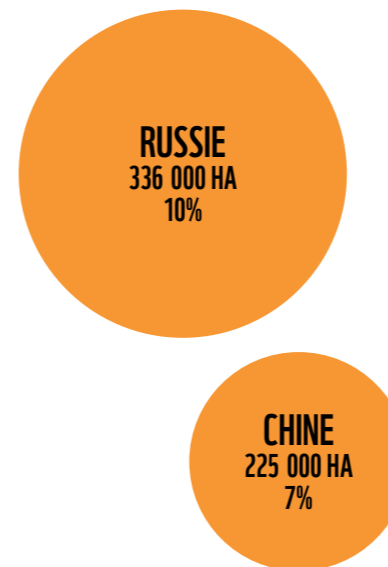
IMPORTATIONS FRANÇAISES DE BOIS SOUS FORME BRUTE OU TRANSFORMÉE (2012-2016)



EMPREINTE FRANÇAISE, PAR PAYS DE PRODUCTION (2012-2016)



EMPREINTE À RISQUE



IMPACTS, RISQUES ET SOLUTIONS

Le bois illégal reste important sur le marché du bois à l'échelle internationale, un marché estimé à 50-150 milliards de dollars⁴³, et qui touche majoritairement les pays tropicaux mais aussi la Russie et certains pays d'Europe de l'Est. L'exploitation illégale de bois est associée avec la dégradation des forêts voire la déforestation, ainsi que des violations des droits des communautés locales.

Au-delà de la légalité, la dégradation plus ou moins sévère des forêts du fait d'une gestion non durable est par contre un problème commun à toutes les forêts, entraînant la perte de biodiversité, la perte d'autres services écosystémiques comme la protection des eaux et des sols ou encore la limitation de son utilisation par les communautés. Le système de certification du FSC contribue à atténuer les risques d'illégalité et le développement de pratiques durables. Des plateformes telles que le GFTN (Global Forest & Trade Network) incitent les entreprises à partager les bonnes pratiques et progresser vers des approvisionnements responsables.

RECOMMANDATIONS

Pouvoirs publics

- L'utilisation du bois énergie doit se faire de manière plus raisonnée. La reconversion de centrale fossile en centrale à biomasse ne doit pas se faire au dépend des forêts locales ou via l'import massif de bois. Les centrales doivent être dimensionnées aux ressources disponibles et durables, sans créer de tension additionnelle sur la ressource bois qui va devenir de plus en plus demandée
- Renforcer la mise en œuvre du RBUE, son périmètre, et aller au-delà de la garantie de légalité via des incitations (exemple : fiscalité) pour les produits issus de la gestion responsable des forêts
- Pour les travaux publics, s'assurer de la légalité ainsi que de la durabilité des bois consommés

Entreprises

- Au minimum, s'assurer de la légalité des bois achetés. Opter pour des produits certifiés FSC ou de bois recyclé et n'achetez pas des essences de bois qui sont catégorisées comme menacées par l'UICN
- Développer des approches "cradle to cradle" pour les produits bois, en valorisant le bois recyclé et en assurant son recyclage en fin de chaîne

Investisseurs

- Soutenir le développement de la gestion durable des forêts en investissant dans l'accompagnement des entreprises forestières vers une gestion responsable et la certification. Cela peut aussi se faire via la restauration de terres dégradées ou forêts dégradées en écosystème forestier productif

Consommateurs

- Recycler les objets bois et meubles en fin de vie
- Réduire l'utilisation de produits à usage unique et difficilement recyclables ou réutilisables (tel les cures-dents ou les baguettes en bois)
- Acheter des produits bois recyclés ou certifiés FSC





Volumes équivalents :

8,2 MILLIONS DE TONNES (soit 24,7 millions de m³ EBR⁴⁴, moyenne de 2012 à 2016)
DONT 14% À RISQUE DÉFORESTATION

Empreinte :

4,2 MILLIONS D'HECTARES en Suède (26%), Finlande (16%) (soit la moitié de la superficie du Portugal)
DONT 8% À RISQUE DÉFORESTATION (Brésil, Chine)

PÂTE À PAPIER

Près de 40% de la production mondiale commercialisée de bois est à destination de la filière papetière, notamment issue de plantations industrielles.

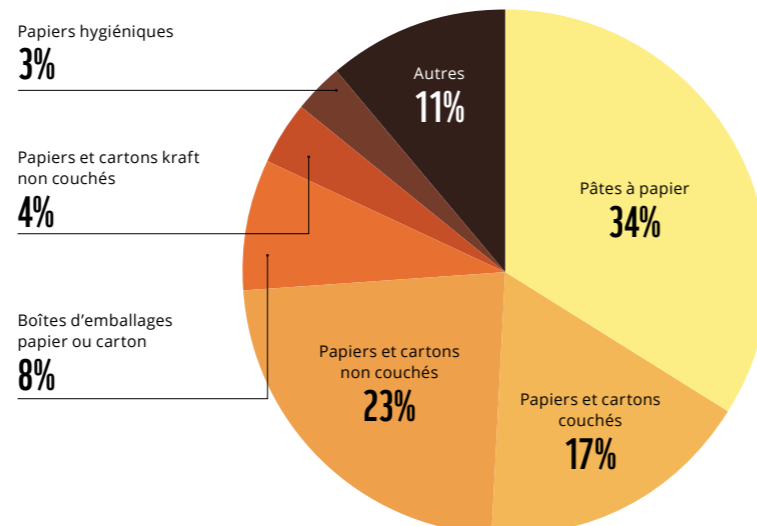
La plus forte croissance en demande de produits forestiers provient de la demande en produits papetiers. L'Asie représente la région avec la plus forte croissance. Les 5 plus gros exportateurs mondiaux de pâtes et produits papiers sont les Etats-Unis (11%), l'Allemagne (11%), la Chine (9%), le Canada (7%) et la Suède (6%). L'utilisation de fibres recyclées continuent de croître au niveau mondial mais inégalement selon les filières.

LA CONSOMMATION ET LES IMPORTATIONS FRANÇAISES

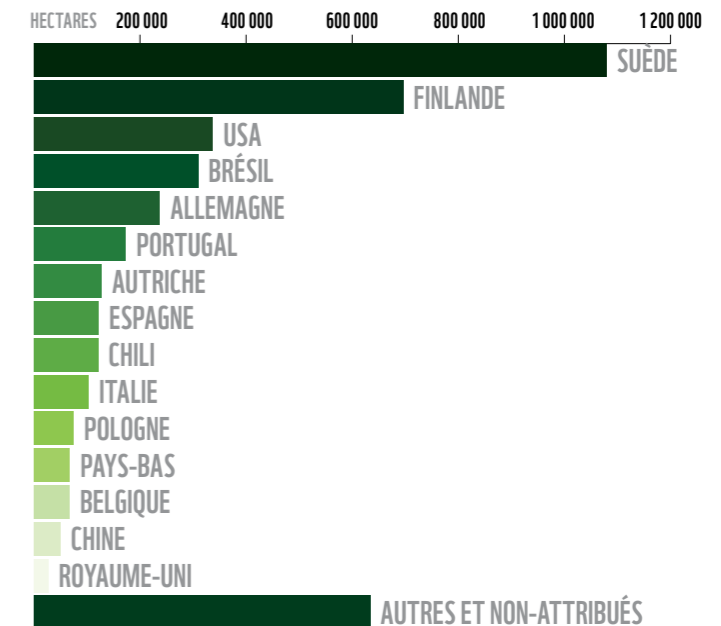
D'après COPACEL, en 2015, 40% de notre consommation de papiers et cartons est importé. L'équivalent de bois rond nécessaire pour la production de ces papiers est équivalent à 45% de la production française de bois. Les quantités les plus importantes ajustées à leur équivalence de bois rond sont les pâtes à papier (34%), les papiers et cartons couchés (17%) et les papiers non couchés (13%).

La surface requise pour satisfaire ces imports est estimée à 4,2 millions d'hectares, l'équivalent de plus d'un quart de la forêt française. Les plus grosses surfaces requises sont aujourd'hui en Suède et en Finlande. Proportionnellement, une faible part des imports (8%) de produits à base de pâte à papier représente un risque élevé ou très élevé, en provenance du Brésil et de la Chine.

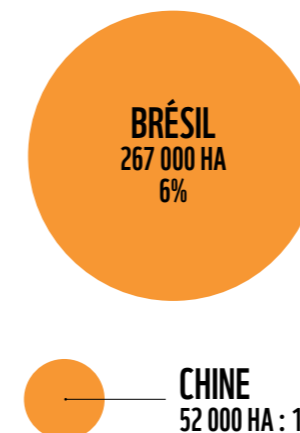
IMPORTATIONS FRANÇAISES DE PÂTES À PAPIER SOUS FORME BRUTE OU TRANSFORMÉE (2012-2016)



EMPREINTE FRANÇAISE, PAR PAYS DE PRODUCTION (2012-2016)



EMPREINTE À RISQUE



IMPACTS, RISQUES ET SOLUTIONS

L'expansion des plantations d'arbres à croissance rapide s'est parfois faite au dépend des forêts naturelles et continue d'avoir un impact sur la gestion des ressources en eau et des populations locales. D'autre part, même si la pâte à papier est couverte par le RBUE, les produits imprimés ne le sont pas encore, laissant un risque additionnel de consommation de bois illégal ou non durable.

Malgré le risque plus faible de déforestation pour les produits papier, les zones à risque représentent tout de même une surface importante qui mérite des mesures de mitigation pour s'assurer que ces importations ne sont pas problématiques. L'utilisation des fibres recyclées est une mesure essentielle, permettant ainsi la réduction du besoin en bois. La certification, comme le FSC, s'applique aussi à la pâte à papier et les produits papiers et cartons, permettant ainsi de garantir une gestion responsable des forêts.

RECOMMANDATIONS

Pouvoirs publics

- Soutenir et renforcer l'économie circulaire du papier, que ce soit par l'exemplarité de l'Etat et des collectivités en matière de politiques d'achats privilégiant l'utilisation de fibres recyclées autant que possible, mais aussi par un recyclage plus poussé des papiers graphiques
- Assurer l'intégration et la prise de responsabilité de tous les acteurs concernés par l'économie circulaire, pour certains secteurs encore trop peu engagés, afin d'améliorer les opérations de tri et la valorisation de la ressource papier

Entreprises

- Participer à l'économie circulaire en privilégiant des papiers recyclés et en recyclant ses papiers, que ce soit des papiers de bureaux, des documents promotionnels ou des produits mis sur le marché. Opter pour des papiers à fibres vierges certifiées FSC le cas échéant
- Développer et renforcer la transparence sur les sources d'approvisionnements, encore trop faible dans certains secteurs

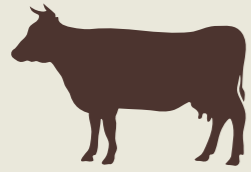
- Réduire la surconsommation de papier (impressions inutiles, publicités excessives)
- S'impliquer dans des initiatives telles que le New Generation Plantations Platform pour assurer le développement durable des plantations, qui continueront de représenter une part importante de la production de pâte à papier

Investisseurs

- Être vigilant sur les risques de déforestation liés aux plantations industrielles en s'assurant que les garanties sociales et environnementales sont mises en place⁴⁵

Consommateurs

- Acheter tous les produits papetiers tel le papier toilette ou la papeterie en papier recyclé ou avec la certification FSC, qui permet de soutenir la gestion responsable des forêts
- Éviter les impressions inutiles et trier vos papiers pour leur recyclage



Volumes équivalents importés :

260 000 TONNES DE BOEUF

(soit 17% de la consommation française de viande bovine) et

100 000 TONNES DE CUIR

(moyenne de 2012 à 2016)

DONT 4% À RISQUE DÉFORESTATION

Empreinte :

2,3 MILLIONS D'HECTARES

en Chine (30%) et Espagne (11%) (soit 18% de la surface de l'Île de France)

DONT 33% À RISQUE DÉFORESTATION

(Chine, Brésil et Indonésie)

BOEUF ET CUIR

L'élevage bovin est un important facteur de changement d'utilisation des sols comparé à l'élevage d'autres espèces⁴⁶.

La viande bovine est la 2^{ème} viande la plus consommée en France, après celle de volaille, avec 23 kg par personne et par an⁴⁷. Le top 10 des pays producteurs bovins représentent près des deux tiers de la production mondiale, avec les USA, le Brésil et la Chine en tête⁴⁸.

Le bœuf et le cuir partagent les mêmes systèmes de production, les peaux représentant environ 10% de la valeur d'abattage du bétail⁴⁹, de sorte qu'elles apportent une contribution relativement faible mais utile à la rentabilité globale du secteur bovin.

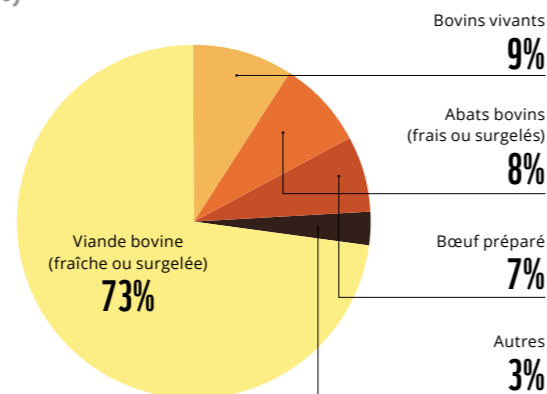
LA CONSOMMATION ET LES IMPORTATIONS FRANÇAISES

La France importe en moyenne 260 000 tonnes de viande bovine, au trois quarts sous forme de viande fraîche ou surgelée. Cela représente 17% des 1,5 millions de tonnes de viande bovine que la France consomme⁵⁰. Pour le cuir, la France en importe 100 000 tonnes, principalement sous forme de produits transformés (chaussures, sacs, gants...). Les peaux tannées ne représentent qu'un quart des importations.

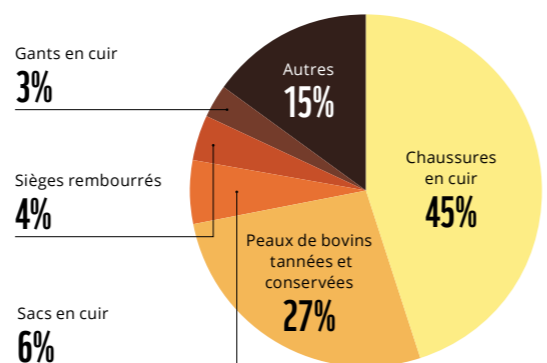
La surface requise pour satisfaire nos importations est de 2,3 millions d'hectares, soit près de deux fois la superficie de la région Île de France. Le cuir représente plus de 60% de l'empreinte et les surfaces sont principalement associées à la production en Chine et en Espagne.

IMPORTATIONS FRANÇAISES DE BOEUF ET CUIR SOUS FORME BRUTE OU TRANSFORMÉE (2012-2016)

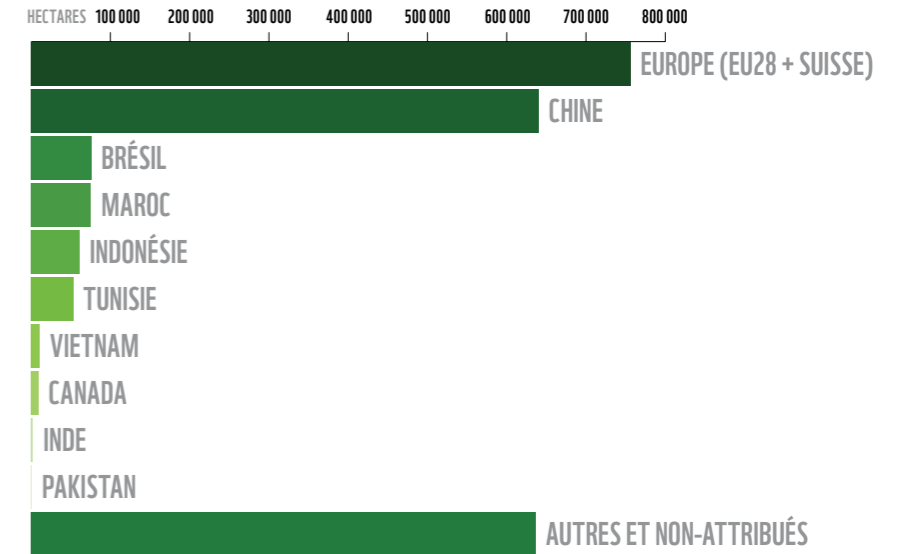
VIANDE



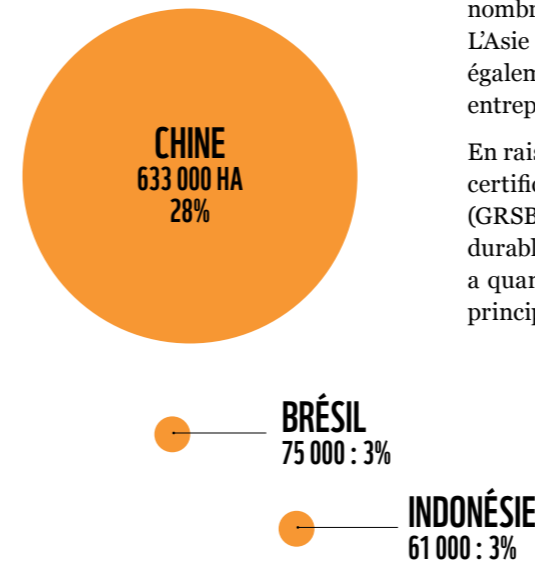
CUIR



EMPREINTE FRANÇAISE, PAR PAYS DE PRODUCTION (2012-2016)



EMPREINTE À RISQUE



RECOMMANDATIONS

Pouvoirs publics

- Soutenir le Manifeste pour le Cerrado
- Refuser tout accord commercial qui n'offrirait pas de garanties robustes contre la déforestation liée aux importations de viande et cuir bovins

Entreprises

- Signer le Manifeste pour le Cerrado
- Investir dans des projets de restauration des pâturages dégradés en zone tropicale
- Dans les zones de production très extensives, soutenir les pratiques d'amélioration de la productivité par hectare afin de réduire le besoin en surfaces de production
- Exiger de ses fournisseurs des garanties "zéro déforestation"

IMPACTS, RISQUES ET SOLUTIONS

La production bovine est le principal facteur de déforestation dans un certain nombre d'écosystèmes uniques et menacés, tels que l'Amazonie ou le Cerrado. L'Asie est également touchée, bien que dans une moindre mesure⁵¹. Le Brésil fait également partie des pays où il existe du travail forcé, en particulier dans les entreprises liées à l'élevage^{52, 53}.

En raison de la diversité des systèmes d'élevage, l'existence d'un schéma global de certification est complexe à élaborer. La Global Roundtable for Sustainable Beef (GRSB) a cependant développé des principes mondiaux pour la production bovine durable⁵⁴, à décliner par pays et région. Le moratoire sur le bœuf en Amazonie a quant à lui permis de faire respecter le Code Forestier par les producteurs et principaux fournisseurs de bovin.

Investisseurs

- Désinvestir des acteurs ne voulant pas prendre d'engagement en faveur de la protection des forêts contre l'extension du boeuf
- Investir dans des projets de restauration de terres dégradées et les "fonds impact"

Consommateurs

- Manger moins de boeuf ! Et privilégier une viande élevée en France ou en Europe et certifiée bio
- Limiter le nombre de paires de chaussures en cuir achetées et privilégier celles en cuir n'ayant pas contribué à la déforestation ou en cuir certifié Agriculture biologique
- Réduire les achats en vêtements et chaussures, notamment en cuir et participer à l'économie circulaire en testant l'achat d'articles de seconde main

1

COMPRÉHENSION DE LA MATIÈRE PREMIÈRE

Description de chaque matière première, ses usages, les zones où elle est produite, à partir d'une étude bibliographique.

2

ESTIMATION DES VOLUMES IMPORTÉS

A partir des données Comtrade (données douanières) afin d'évaluer les volumes importés et les pays de production, en s'appuyant sur des publications pour interpréter les importations de matières premières intégrées dans des produits finis.

3

IDENTIFICATION DU/DES PAYS DE PRODUCTION

en utilisant les données Comtrade et FAO STAT (données de production agricole), analyse des pays d'importation directs et indirects (jusqu'aux pays de production).

MÉTHODOLOGIE

APERÇU DE LA MÉTHODOLOGIE

La méthodologie utilisée pour ce rapport a été développée en partenariat avec le bureau d'étude 3Keel, utilisant des données disponibles publiquement. L'analyse doit être répliquable afin que les données soient comparées d'année en année et entre pays. La méthode précise de calcul des importations et de l'empreinte correspondante varie selon les matières premières, leur processus de production, leur utilisation et la disponibilité des données⁵⁵. Il y a certaines limites à l'analyse, décrites ci-après. Malgré cela, cette approche permet une bonne estimation de l'ampleur des impacts afin de proposer des recommandations d'actions.

IMPORTATIONS ET EMPREINTE

Les sept matières premières analysées ont été sélectionnées car elles sont reconnues comme étant vectrices de déforestation et de dégradation forestière⁵⁶. Les données collectées concernent les matières premières importées en tant que :

- Matières premières brutes (exemple : huile de palme, fèves de soja)
- Matières premières transformées qui font partie, ou qui sont un ingrédient, de produits fabriqués (exemple : caoutchouc naturel dans les pneus de voitures, bois dans une table de jardin ou dans les pellets pour l'énergie)
- Matières premières « intégrées » dans les produits importés, lors du processus de production (exemple : tourteaux de soja utilisés pour nourrir les volailles et donc « intégrés » dans les importations de volailles)

Beaucoup de matières premières sont utilisées dans des milliers de produits différents. Cette analyse s'est restreinte aux catégories de produits étant citées dans la littérature comme les principales utilisations de cette matière première. Les chiffres de ce rapport sous-estiment donc probablement les volumes réels et donc les surfaces à risque de déforestation associées.

Lorsqu'une matière première est importée en tant qu'ingrédient ou est intégrée dans des produits, le volume des importations a été ajusté selon sa proportion au sein du produit, en utilisant des facteurs de conversion moyens disponibles dans la littérature.

DÉTERMINER LE PAYS DE PRODUCTION

Il n'est pas simple de déterminer quels sont les pays qui ont produits les importations françaises. La première étape a consisté à recenser les pays d'importation déclarés dans les données UN Comtrade. Les importations françaises sont présumées provenir de pays qui ont fourni les pays qui exportent à la France. Par exemple, les importations de bois en France depuis la Chine ont été allouées aux pays producteurs (Russie, Brésil, Chine, etc.), en conservant les proportions entre les volumes produits en Chine et les volumes importés depuis d'autres pays.

4

ESTIMATION DES ÉQUIVALENCES EN SURFACES

Combinaison des résultats des étapes précédentes avec les données FAO STAT (ex : rendements) afin d'estimer l'empreinte en hectares.

5

ATTRIBUTION D'UN NIVEAU DE RISQUE AUX PAYS PRODUCTEURS

Utilisation de 4 indicateurs afin de calculer un niveau de risque national pour les pays producteurs qui approvisionnent la France pour au moins 2% de la valeur importée.

6

IDENTIFICATION DE LA PART DE L'EMPREINTE ET DES VOLUMES À RISQUE DÉFORESTATION.

L'empreinte annuelle a été estimée à partir des rendements recensés pour un pays et une année donnés dans la base de données FAO STAT. Les rendements peuvent varier de manière importante selon les systèmes de production et les conditions météorologiques. Ces différences peuvent donner lieu à une baisse de l'empreinte de la France même si les importations augmentent (en raison d'une bonne récolte, ou d'un changement de partenaire commercial en faveur d'un pays avec des rendements plus élevés). Il s'agit donc de l'empreinte moyenne de 2012-2016 qui a été donnée dans ce rapport.

Pour la pâte à papier et le bois, les rendements sont basés sur l'accroissement annuel net⁵⁷ pour la forêt dans le pays. Pour le boeuf et le cuir, l'empreinte a été estimée à partir des superficies de pâturage dans le pays, de la production bovine totale et de l'efficacité de l'utilisation des aliments par le bétail. La production de viande bovine et de cuir a montré la plus grande variation en termes de systèmes de production, du plus intensif au plus extensif.

ANALYSE DE RISQUE

Après avoir déterminé la provenance des importations françaises et l'empreinte associée, cette étude explore les risques potentiellement liés à la production des matières premières dans ces pays. Tous les pays n'ont pas été inclus dans l'analyse : seulement les pays représentant au moins 2% de la valeur totale importée en France ont été inclus.

L'utilisation de ce seuil minimal a permis de se concentrer sur les pays pour lesquels la surface de production requise pour le marché français est la plus importante, plutôt que de s'intéresser à un grand nombre de pays avec des surfaces très restreintes.

Quatre indicateurs ont été utilisés pour évaluer les risques de déforestation, ainsi que des risques sociaux et de gouvernance.

INDICATEUR	DESCRIPTION	RISQUE ÉLEVÉ	RISQUE MODÉRÉ	RISQUE FAIBLE
Perte de couverture arborée	Evaluation par Global Forest Watch de la superficie de couvert forestier perdue de 2012 à 2016	≥1M HA	500K À 1M HA	<500K HA
Taux de déforestation	Variation, en pourcentage, de la forêt naturelle de 2010 à 15 (FAO)	≤-1%	-1% À 0%	≤0%
Droits du travail	Indice de l'ITUC sur les normes du travail, basé sur les violations des droits des travailleurs signalées et publiées en 2017	≥5	3 À 4	≤2
Perception de la corruption	Indice des niveaux de corruption perçus dans le secteur public, publié en 2017 (Transparency International)	≤36	37-72	>72

Pour chaque pays producteur, les critères ont été notés et les notes additionnées pour une note totale sur 12. Ces notes ont ensuite été divisées en 5 catégories : risque très élevé (note totale de 11 ou plus : Indonésie, Nigeria, Paraguay...), risque élevé (9-10 : Argentine, Brésil, Malaisie, Russie...), risque modéré (7-8 : Canada, Inde, USA...), risque modéré-faible (5-6 : Espagne, Finlande, Ghana) et risque faible (4 ou moins : principalement les pays européens).

Ces indicateurs sont élaborés à une échelle nationale, donc les notes représentent des niveaux de risque génériques, et non spécifiques à une matière première ou à une région de production donnée. Ces notes représentent aussi un niveau de risque non atténué – c'est-à-dire avant que des actions soient mises en place pour s'assurer que la production à destination de la France ne soit pas directement connectée à la déforestation ou des enjeux sociaux.

Il est aussi important de reconnaître que la traçabilité limitée des chaînes d'approvisionnement signifie qu'une large majorité des importations françaises ne peut pas être tracée jusqu'à un lieu de production ou des risques spécifiques⁵⁸. Le risque qu'une matière première soit associée à la déforestation ou à des problèmes sociaux ou de gouvernance peut varier de manière importante au sein d'un pays ou selon les systèmes de production.

La déforestation est un processus complexe et non-linéaire au travers duquel la terre peut être dégradée ou convertie pour d'autres usages avant d'être utilisée en tant que terre agricole. Il ne serait pas forcément approprié de faire un lien direct entre la demande française et le changement d'usage des terres pour une matière première donnée dans un pays donné – mais la demande massive peut clairement créer des incitations à augmenter la production. Les facteurs de risque ont été analysés sur la même période que celle de production, ce qui implique que l'intensification de la déforestation actuelle dans les fronts de déforestation comme la Papouasie-Nouvelle-Guinée n'est pas forcément prise en compte.

LIMITES DE L'ÉTUDE

La production des résultats pour les sept matières premières et les nombreux pays producteurs a été complexe. Une approche prudente a été adoptée, en faisant des estimations et en indiquant où des hypothèses ont été formulées. Cela signifie que les chiffres présentés sont susceptibles de sous-estimer les importations totales de la France et les surfaces requises hors de nos frontières.

De plus, l'étude se limite à la déforestation importée. Or, la France peut également avoir une empreinte déforestation sur son propre territoire, mais cela n'est pas l'objet de la présente étude.

LES DÉFIS EN MATIÈRE DE DONNÉES ET LES APPROCHES ADOPTÉES POUR L'ÉTUDE

Chaînes d'approvisionnement longues/complexes : Tracer les produits jusqu'au pays d'origine n'a pas été réalisé au delà d'un pays intermédiaire. Par exemple, si du soja a été importé des Pays-Bas, les estimations des provenances d'origine ont été basées sur la répartition entre les importations des Pays-Bas et la production domestique des Pays-Bas. Les pays d'où importent les Pays-Bas sont donc considérés comme les provenances d'origines. Or ces pays pourraient aussi être des pays intermédiaires et ne pas refléter la réelle provenance de la matière brute.

Utilisation « cachée » de la matière première : L'utilisation de la matière première pendant la production, lorsqu'elle ne fait pas partie du produit fini (par exemple, du bois utilisé pour la production de poisson fumé), est impossible à tracer de manière précise et est donc exclue de l'analyse.

Manque d'informations fiables, cohérentes et à jour vis-à-vis des impacts sociaux et environnementaux : La méthode utilisée estime uniquement l'empreinte et le risque au niveau national, ce qui peut impliquer de négliger d'importants impacts locaux. Nous reconnaissons cette limite, étant donné le potentiel de variation au sein des pays et entre systèmes de production.

Manque de données sur les usages typiques des matières premières dans d'autres produits : Le volume d'une matière première « intégrée » au sein de produits finis varie de manière significative. Seuls les usages importants ont pu être inclus, donc les chiffres calculés sont probablement des sous-estimations. Par exemple, de petites quantités d'huile de palme sont peut-être intégrées dans une gamme de produits bien plus large que celle qui a pu être analysée.

La variabilité des systèmes de production complique le calcul de l'empreinte : La conversion des volumes d'importations en surfaces de production est basée sur des données de rendements agricoles. Ces rendements varient d'année en année, au sein de et entre les pays. Les évolutions de l'empreinte française à l'étranger pourraient donc être le résultat d'évolution des rendements ou des échanges commerciaux, tout autant que des changements du niveau de consommation français.

Manque de données facilement accessibles sur les importations françaises de matières premières certifiées : Nous avons initialement espéré comprendre quelles actions sont mises en œuvre pour atténuer les risques au sein des chaînes d'approvisionnement, en particulier via l'utilisation de produits certifiés. Pour beaucoup de matières premières, il n'existe pas de données disponibles sur la proportion d'importations certifiées.

NOTES

- 1 https://www.globalforestwatch.org/map/3/15.00/27.00/ALL/grayscale/forest2000?tab=analysis-tab&threshold=10&dont_analyze=true
- 2 Lawson, S., 2014. Consumer Goods and deforestation: An analysis of the extent and nature of illegality in forest conversion for agriculture and timber plantations. Disponible en ligne : <https://www.forest-trends.org/publications/consumer-goods-and-deforestation/>
- 3 Dont l'objectif 15.2 est "D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial"
- 4 European Commission, 2013. The impact of EU consumption on deforestation: Identification of critical areas where Community policies and legislation could be reviewed.
- 5 Dont l'objectif 1 est : "Réduire de moitié le rythme de disparition des forêts naturelles dans le monde d'ici 2020 et s'engager à en stopper la destruction d'ici 2030"
- 6 Dont l'objectif est d'éliminer la déforestation des chaînes d'approvisionnement agricoles d'ici à 2020 (soja, huile de palme, cacao, boeuf, pâte à papier, cuir, caoutchouc naturel)
- 7 La méthodologie utilisée est détaillée dans le rapport final disponible en ligne sur le site du WWF France.
- 8 A ce sujet, consulter le Living Planet Report sur le site du WWF.
- 9 Le Soy Toolkit est disponible ici : <https://www.proforest.net/en/programmes/latin-america/soy-toolkit>
- 10 Plus d'informations sur l'Accountability Framework initiative : <https://accountability-framework.org/framework/contents/#future>
- 11 Par ex : Soft Commodities Compact, Banking Environment Initiative.
- 12 <https://www.wwf.fr/agir-au-quotidien/we-act-for-good>
- 13 Retrouver le classement des entreprises françaises et internationales sur nos scorecards soja (<http://soyscorecard.panda.org/check-the-scores/filter/country/france>), huile de palme (<http://palmoilscorecard.panda.org/check-the-scores/filter/country/france>), et papier (<https://www.wwf.fr/projets/pap50-evaluer-la-politique-papier-des-entreprises-ou> <http://epci.panda.org/>)
- 14 Demandez aux entreprises d'en faire plus par tweet via nos scorecards soja et huile de palme
- 15 Pour accéder à l'étude et avoir plus d'information : <https://www.wwf.fr/champs-daction/alimentation/regimes-alimentaires>
- 16 Source : FAOSTAT
- 17 Source : FAOSTAT
- 18 Source : Nepstad, D.C., et al., 2006. Globalisation of the Amazon soy and beef industries: Opportunities for conservation. Conservation Biology, 20, 6.
- 19 Source : Henders, S., Persson, U.M. & Kastner, T., 2015. Trading forests: land-use change and carbon emissions embodied in production and exports of forest-risk commodities. Environ. Res. Lett. 10
- 20 Source : 2017 Plowprint Report, WWF US
- 21 Source : <https://milieudefensie.nl/publicaties/factsheets/factsheet-2-dutch-soy-coalition-modern-slavery-in-brazil>
- 22 Source : Hobbs, J. (2012). Paraguay's destructive soy boom. The New York Times, 2 July 2012. <http://www.nytimes.com/2012/07/03/opinion/paraguays-destructive-soy-boom.html>
- 23 Source : EU (2013). Comprehensive analysis of the impact of EU consumption of imported food and non-food commodities and manufactured goods on deforestation. <http://ec.europa.eu/environment/forests/pdf/1.%20Report%20analysis%20of%20impact.pdf>
- 24 Source : http://www.bothends.org/uploaded_files/document/Soy_Barometer2014_ENG.pdf
- 25 L'ensemble de la filière laitière néerlandaise s'est ainsi engagée à se fournir exclusivement à partir de soja zéro déforestation dès 2012
- 26 D'après le Syndicat National du Chocolat, la France exporte environ 56% de sa production de produits finis
- 27 Source : 2018 Cocoa Barometer
- 28 Source : US Department of Labour List of Goods Produced by Child Labour or Forced Labour : <https://www.dol.gov/agencies/ilab/reports/child-labor/list-of-goods>
- 29 Source : <https://greenpalm.org/about-palm-oil/where-is-palm-oil-grown-2>

- 30 Source : <https://www.rspo.org/smallholders/rspo-certification>
- 31 Source : Vijay, V., Pimm, S.L., Jenkins, C.N., Smith, S.J., 2016. The impact of oil palm on recent deforestation and biodiversity loss. PLoS ONE 11 (7)
- 32 Source : Henders, S., Persson, U.M. & Kastner, T., 2015. Trading forests : land-use change and carbon emissions embodied in production and exports of forest-risk commodities. Environ. Res. Lett. 10
- 33 Source : For example, FPP & Pusaka and Pokker SHK, 2014. Securing rights. Report of the international workshop on deforestation and the rights of forest peoples.
- 34 Une nouvelle version des principes et critères de la RSPO sera disponible fin 2018
- 35 Téléchargez notre application We Act for Good pour trouver des astuces et défis pour vous y aider (<https://www.wwf.fr/agir-au-quotidien/we-act-for-good>). Concoctez des recettes durables et de saison en suivant ce lien : <https://www.wwf.fr/recettes-durables>
- 36 Directive RED (directive européenne 2014/53/UE)
- 37 En outre, l'UE ayant perdu un arbitrage à l'OMC fin 2017, des importations massives de biodiesel argentin ont déjà eu lieu plaçant notamment la filière française diester (biodiesel à partir de colza) en grande difficulté début 2018.
- 38 L'huile de palme importée en France à des fins d'agrocarburants bénéficie d'un taux réduit de TGAP
- 39 Source : <https://phys.org/news/2017-09-dieseltgate-deaths-europe-year.html>
- 40 EBR signifie « Equivalent Bois Rond », c'est-à-dire le bois nécessaire pour produire un produit donné.
- 41 FAO (2016) Global Forest Resource Assessment 2015: How are the world's forests changing? Food And Agriculture Organization Of The United Nations, Rome.
- 42 Source : European Sustainable Tropical Timber Coalition (STTC). Rapport disponible en ligne : http://probos.nl/images/pdf/rapporten/EU_market_share_of_verified_sustainable_tropical_timber_IDH_STTC_Probos_report_June_2018.pdf
- 43 Source : <https://www.unenvironment.org/news-and-stories/press-release/unep-interpol-report-value-environmental-crime-26>
- 44 EBR signifie « Equivalent Bois Rond », c'est-à-dire le bois nécessaire pour produire un produit donné.
- 45 Source : https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2018-07/20180702_Rapport-plantations-industrielles-arbres-croissance-rapide-min.pdf
- 46 Source : FAI (nd) Cattle ranching and deforestation. Livestock Policy Brief 03.
- 47 Source : France Agri Mer, 2016. Les filières animales terrestres et aquatiques. Données et bilans. En ligne : <http://www.franceagrimer.fr/content/download/42562/397510/file/BIL-MER-VIA-LAI-Bilan2015-Perspectives2016.pdf>
- 48 Source : FAOSTAT
- 49 Brack, D., Glover, A., Wellesley, L. ;, 2016. Energy, Environment and Resources Agricultural Commodity Supply Chains Trade, Consumption and Deforestation. Chatham House Research Paper.
- 50 Source : France Agri Mer, 2016. Les filières animales terrestres et aquatiques. Données et bilans.
- 51 Geist, H.J. & Lambin, E.F. (2011). What drives tropical deforestation? A meta-analysis of proximate and underlying causes of deforestation based on subnational case study evidence. – (LUCC Report Series; 4). CIACO Louvain-la-Neuve
- 52 US State Department, 2016. Trafficking in Persons Report. Washington, DC :
- 53 ILO (2009) Fighting Forced Labour : The Example of Brazil. International Labour Organization
- 54 Source : https://grsbeef.org/Resources/Documents/GRSB%20Principles%20and%20Criteria%20for%20Global%20Sustainable%20Beef_091514.pdf
- 55 Détails complets de la méthodologie disponible sur le site internet du WWF France
- 56 WWF 2015. Saving forests at risks. Living forest report, chapter 5. WWF-Int, Gland
- 57 L'accroissement annuel net (AAN) est défini comme le volume annuel moyen d'accroissement brut dans la période de référence donnée moins celui des pertes naturelles de tous les arbres mesurés jusqu'au diamètre minimal définit pour le « matériel sur pied ». FAO (2012). FRA 2015 Termes et Définitions. Rome : FAO
- 58 Diverses initiatives sont en cours pour améliorer la traçabilité et la transparence des chaînes d'approvisionnement. Par exemple, le soja du Brésil peut être tracé grâce à l'outil TRASE : <https://trase.earth/>

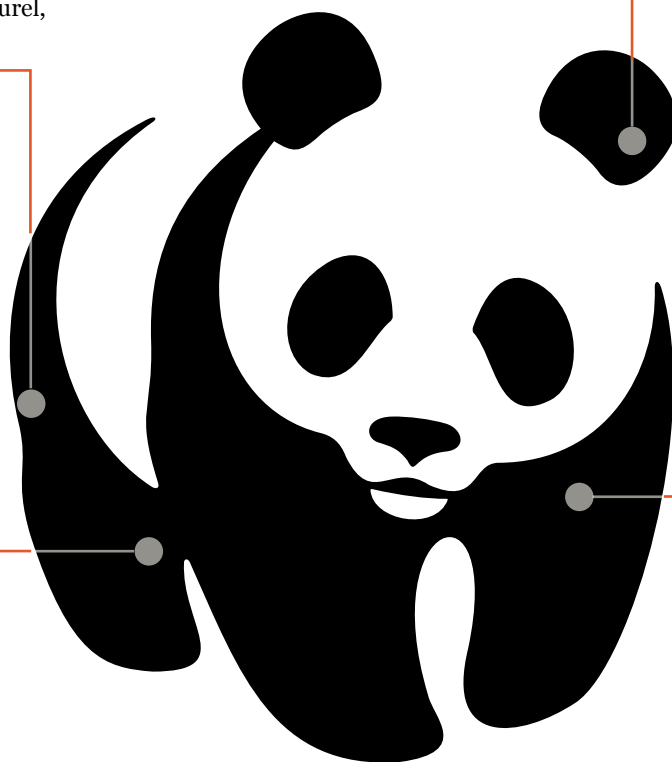
Déforestation Importée

7

matières premières analysées :
le soja, l'huile de palme,
le cacao, le caoutchouc naturel,
le bois, la pâte à papier et
le boeuf/cuir

14,8

millions d'hectares,
l'empreinte de la France à
l'étranger pour ces matières
premières



35 %

la part de notre empreinte
qui pourrait avoir participé
à la déforestation, c'est-à-dire
5,1 millions d'hectares

4

matières premières
prioritaires : le soja,
l'huile de palme, le cacao,
et le caoutchouc naturel,
dont plus de la moitié de
l'empreinte se situe dans
des pays avec un risque
élevé de déforestation



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

www.wwf.fr